COURANT ★ ALTERNATIF

# courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 255 | DECEMBRE 2015 | 3€

- **ETAT D'URGENCE**
  L'ÉTAT SÉCURITAIRE RENFORCÉ
- **MOYEN ORIENT**
  LES FORCES EN PUISSANCE




# Que maudite soit la guerre !

# COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex,** afin de pouvoir vous y rendre.

# POUR S'ABONNER

**ABONNEMENT 1 AN**

| | |
|---|---|
| ○ 10 numéros + hors séries | 30 euros |
| ○ Sans les hors séries | 25 euros |
| ○ Tarifs reduits (pour les fauchés) | 18 euros |
| ○ En soutien | + de 30 euros |
| ○ À l'essai (3 numéros) | 5 euros |
| ○ Un numéro sur demande | GRATUIT |
| ○ Gratuit pour les prisonniers | |

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à **Paris**

La commission journal de mars aura lieu **à Caen**

# CONTACTER LOCALEMENT
## l'Organisation Communiste Libertaire


**ALSACE**
oclstrasbourg@gmail.com

**AUVERGNE**
ocl-moulins@orange.fr

**BRETAGNE**
oclnantes@free.fr

**CHAMPAGNE-ARDENNES**
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

**LIMOUSIN**
oclidf@riseup.net

**LIMOUSIN**
ocl.limoges@laposte.net

**MIDI-PYRÉNNÉES**
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

**NORD**
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr
ocl-nord@gmail.com

**NORMANDIE**
ocl-caen@orange.fr

**PAYS BASQUE**
ocl-eh@orange.fr

**Perigord/Quercy**
ocl2446@yahoo.fr

**PAYS BASQUE**
ocl2446@yahoo.fr

**POITOU-CHARENTES**
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

**RHÔNE-ALPES**
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

**SUD-EST**
ocl.se@sfr.fr

**CONTACTS**
Figeac, Montpellier, Moulins …
passer par
oclibertaire@hotmail.com


# SOMMAIRE



# CORRESPONDANCE


**OCL c/o Egregore**
**BP 81213- 51058 Reims cedex**
**oclibertaire@hotmail.com**


Pour plus d'informations, visitez notre site

**http://www.oclibertaire.lautre.net/**


COURANT ALTERNATIF
Mars 2014
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

# Edito

Les attentats aveugles du 13 novembre nous ont tou-tes sonné-e-s par leur ampleur, la détermination des terroristes, ils nous ont rappelé à la manière d une immense gifle meurtrière que la France, au travers de la politique du gouvernement, était en guerre. Et la guerre que la France fait et exporte nous revient parfois comme un boomerang, elle peut tuer des proches, des ami-e-s , des citoyen-ne-s lambda qui n'ont rien demandé à personne, qui ne faisaient que vivre tout simplement. Ils nous rappellent concrètement que ce monde capitaliste qui perpétue les crimes les plus odieux aux quatre coins de la planète au travers de ses guerres, de l'exploitation éhontée des êtres humains, de la destruction méthodique de la planète, engendre parfois des réponses monstrueuses qui ont par exemple pour nom daesh. Même si ce groupe a sa dynamique propre, le terreau qui lui a permis de prospérer, c'est bien les guerres et les destructions dont les gouvernements sont responsables, états américain, russe, Union Européenne et particulièrement la France, Arabie Saoudite, Qatar, Turquie, etc..., qui ont créé les conditions qui ont donné naissance à daesh, qui ont permis son développement. Ce sont les mêmes qui aujourd'hui veulent former une coalition guerrière ...

**Non aux bombardements**

Face à la menace de Daesh, la réponse semble être de former une coalition pour mener la guerre en faisant tomber des pluies de bombes sur les villes occupées par daesh.

La destruction de l'état irakien à partir de 2003 sous la conduite des Etats-Unis, jouant comme au bon vieux temps des colonies sur la division des communautés, en l'occurrence en favorisant les chiites contre les sunnites, l'intervention guerrière de la France en Libye qui a pulvérisé cet état, et laissé le pays aux mains des saigneurs de la guerre, sont pourtant des éléments majeurs dans la montée et la consolidation de ceux-celles que l'on qualifie de barbares par paresse intellectuelle et surtout pour ne pas remettre en cause les politiques menées jusqu'à aujourd'hui. Les bombardements perpétuent ces politiques, ils n ont d autres but que de sauvegarder les intérêts géopolitiques et économiques des uns et des autres dans cette région du monde où coule ce sang du capitalisme que sont toujours les hydrocarbures.

La réponse à l extérieur des frontières, c'est la réponse guerrière des bombardements, qui peuvent en plus de leur relative inefficacité sur le plan militaire avoir pour conséquences d'être un argument de recrutement pour ce groupe à la fois millénariste et complotiste, fonctionnant comme une société secrete multinationale, « rejoignez-nous, les temps sont venus pour le combat ultime contre la coalition des mécréants et des croisés ».

**Etat d'urgence, état policier**

A l'intérieur de l'état français , au nom de la sécurité, un pallier supplémentaire avait été franchi après les attentats de Charlie Hebdo et de l'hyper casher. Les mesures attentatoires aux libertés, surveillance de masse et xième loi anti-terroriste ayant prouvé leur inefficacité pour arrêter et détecter les terroristes de daesh, c'est cette fois l'état d'urgence qui est proclamé le soir même des attentats, pouvant aller jusqu'à fin fevier 2016. Dans la foulée, peut-être plus inquiétant encore, c'est l'annonce d'un projet de modification de la constitution donnant à l'état d'exception un caractère permanent. On glisse là vers un état policier qui ne dit pas son nom. Les mesures d exception commençaient déjà ces dernières années à se multiplier, interdiction des manifestations en solidarité avec la Palestine lors des massacres à Gaza perpétués par l'armée israélienne, interdiction de manifestations lors de l'assassinat de Remi Fraisse, loi de surveillance de toute la population au printemps...

Le pouvoir s'est saisi immédiatement de l'aubaine pour interdire des manifestations dérangeantes pour lui, comme celles en solidarité avec les migrants ou encore pour saper la contestation qui s'organisait contre ou autour de la COP 21. Bien entendu, dans le même temps, la sacro-sainte liberté du commerce était respectée comme par exemple l'ouverture normale du marché de Noël sur les Champs Elysée ou les Galeries Lafayette. C'est évident, il n'y a pas de foule aux Champs Elysée et les terroristes respectent Noël..

**Vive la révolution, vive le communisme**

Mais peut-on s'attaquer aux conséquences meurtrières d'un groupe comme daesh sans s'attaquer aux causes qui ont permis à ce groupe de se développer ? Ce monde de pillage, de rapine, de destruction des écosystèmes, ce monde d'exploitation de l'homme par l'homme, de domination patriarcale, n'a prétendument comme seul adversaire que des groupes réactionnaires, des fascistes et/ou religieux.

La nature a horreur du vide dit-on, l'échec des expériences dites communistes avec leur lots de crime, de régimes autoritaires, a éloigné les prolétaires de cette alternative aux régimes capitalistes. Dans le précédent numéro de courant alternatif, notre édito avait pour titre « vive le communisme, libertaire s'entend ». Cela n'a rien à voir avec un titre incantatoire, c'est aujourd'hui une nécessité vitale que de retravailler cette idée, de mener des combats en son nom, de retrouver le chemin de la lutte des classes, qui passe par de multiples luttes, comme celles de faire gagner des grèves, de s'opposer à la répression des travailleur-se-s actifs-ves dans leur boite, de faire converger les luttes sur le logements, des sans papiers, des migrants, des réfugiés, pour reprendre confiance en nous, sachant que le nous ce sont les hommes et les femmes qui subissent le joug de l'exploitation et les diverses dominations.

Pour qu'on désigne enfin notre véritable ennemi qui est la classe bourgeoise de tous les pays, et tous leurs avatars monstrueux comme daesh, qui n'est qu'un produit de ce monde de merde.

Retrouvons le chemin de la lutte, les zapatistes et les révolutionnaires du Rojava l'empruntent déjà.

***Groupe OCL de Paris***





# ETAT D'URGENCE
## Etat sécuritaire renforcé

*A la quasi-unanimité, le Parlement et le Sénat ont voté une loi instaurant l'Etat d'urgence pendant 3 mois renouvelables sur tout le territoire de l'Etat français. Quelles sont les grandes lignes de son contenu? Leurs conséquences? Le 1er ministre Valls a demandé aux sénateurs de ne pas saisir le Conseil Constitutionnel. Ils n'ont pas bronché. Les «guignols» du Front de Gauche ont voté pour car ils auraient obtenu un «contrôle parlementaire» alors qu'il ne s'agit ni plus, ni moins d'une information à l'Assemblée nationale des mesures prises par le Gouvernement (article 4-1 de la loi).*

La loi relative à l'état d'urgence date du 3 avril 1955. Cette loi faisait suite à une vague d'attentats revendiqués par le Front de libération nationale algérien (FLN) dès novembre 1954 («Toussaint rouge»). Les présidents du Conseil des ministres successifs, Pierre Mendés France puis Edgar Faure, souhaitaient éviter la proclamation de l'état de siège, qui aurait transféré la totalité des pouvoirs à l'armée, armée française qui était loin d'avoir la confiance du pouvoir politique. L'état d'urgence est prolongé pour six mois le 7 août 1955.

Le 17 mai 1958, après le coup d'Etat du 13 mai 1958 à Alger, l'état d'urgence est déclaré pour trois mois sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Après le putsch des généraux à Alger, l'état d'urgence est appliqué à partir du 23 avril 1961 par le général De Gaulle. Il sera prolongé jusqu'au 31 mai 1963, soit pendant plus de 2 ans. Son application porte sur tous les départements du territoire.

En décembre 1984, le Premier ministre français Laurent Fabius et son gouvernement décrètent l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie où les Kanaks demandent l'indépendance. Il est suivi d'une loi transférant au haut-commissaire de la République (Edgard Pisani) jusqu'au 30 juin 1985 les pouvoirs du préfet. En réponse à cette action, le parti politique de droite, le RPR, dans l'opposition, avait saisi le Conseil constitutionnel sur la base que la Constitution de 1958 ne prévoit pas l'état d'urgence. Le Conseil constitutionnel a rejeté le recours sur la base du fait que la loi de 1955 n'était pas contraire à la Constitution.

Le 8 novembre 2005, pour mettre fin aux révoltes de 2005 dans les banlieues, le président de la République française Jacques Chirac décrète, en conseil des ministres, l'état d'urgence, permettant ainsi aux préfets des zones concernées de déclarer des couvre-feux. Le décret rend applicable la loi dans tout ou partie de vingt-cinq départements, parmi lesquels la totalité de l'Ile-de-France.

Le 15 et le 16 novembre 2005 l'Assemblée nationale puis le Sénat votent le projet de loi du gouvernement de proroger l'état d'urgence pour une durée maximale de trois mois, à compter du 21 novembre; l'état d'urgence est donc maintenu, alors que les violences ont cessé. Début décembre, 74 professeurs et maîtres de conférences de droit avaient saisi le Conseil d'Etat pour obliger le gouvernement à suspendre ce régime d'exception. Le Conseil d'Etat a jugé que, bien que la situation eût «sensiblement évolué», le maintien de l'état d'urgence n'était pas une «illégalité manifeste». Le 2 janvier 2006, après les fêtes de fin d'année, le président de la République Jacques Chirac déclare qu'il «mettra fin à l'état d'urgence à compter du 4 janvier».

**LES PERQUISITIONS ADMINISTRATIVES**

C'est la mesure la plus visible de cet état d'urgence. Ces perquisitions sont faites de jour comme de nuit, en quasiment tout lieu. Les seules exceptions sont les lieux affectés à l'exercice d'un mandat parlementaire, à l'activité professionnelle des avocats, des magistrats ou des journalistes. Elles sont ordonnées par les autorités administratives: préfets et ministère de l'Intérieur. Du 13 au 19 novembre, 611 descentes de police ont eu lieu pour 93 armes saisies, 94 interpellations dont 80 gardes à vue. Des milliers de perquisitions devraient avoir lieu d'ici fin février. En cas de garde à vue, le dossier bascule de l'administratif au judiciaire. Ces perquisitions qui ne touchent pas que les grandes villes et les quartiers dits difficiles, permettent de ratisser large au risque évident de taper à côté avec toutes les conséquences physiques et matérielles que l'on peut imaginer. Les lieux de vie de supposés islamistes radicaux ne sont pas, et de très loin, les seuls visés. En fait, elles permettent à la police de se passer de l'autorisation d'un juge pour pénétrer n'importe où et de prendre une copie de toutes les données informatiques des ordinateurs et smartphones, sans oublier les données des téléphones portables rencontrés.

**LES ASSIGNATIONS À RÉSIDENCE**

Le ministère de l'Intérieur peut prononcer l'assignation à résidence «de toute personne à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre publics» (extrait de l'article 6). L'assignation peut imposer à une personne simplement soupçonnée des horaires de couvre-feu obligatoires ou des obligations de pointage au commissariat «dans la limite de 3 présentations par jour»! L'assignation peut se faire au domicile de la personne ou dans un autre lieu choisi par les autorités. Par amendements, les députés ont permis qu'une personne soit contrainte à rester chez elle durant 12 heures d'affilée. «Lorsque la personne assignée à résidence a été condamnée à une peine privative de liberté pour un crime qualifié d'acte de terrorisme… et à fini l'exécution de sa peine depuis moins de 8 ans, le ministère de l'intérieur peut également ordonner qu'elle soit placée sous surveillance électronique mobile.»

**LE FICHIER S**

Si l'on croît les commentateurs, ces mesures d'assignations à résidence pourraient concerner les personnes «fichées S»… Des politiciens de droite ont proposé qu'elles s'appliquent automatiquement à toutes les personnes figurant dans ce fichier S. C'est ainsi qu'un certain Laurent Wauquiez propose de créer des «centres d'internement» pour ces personnes ; quant à Sarkozy, il souhaite les assigner à résidence avec un bracelet électronique. Heureusement, cet état d'urgence exclut «la création de camps»… mais le cas des «fichés S» sera très prochainement porté devant le Conseil d'Etat pour avis.
Les fiches S sont une des sous catégories du fichier des personnes recherchées (FPR), qui regroupe aussi le fichier M (mineurs fugueurs), le fichier V (évadés) ou encore T (débiteurs du Trésor). Au total, 400 000 personnes figurent dans ce FPR qui a été créé en 1969. Les fiches S recensent autour de 10 500 personnes suspectées de faire partie de groupes pouvant porter atteinte à la sécurité de l'Etat. Contrairement à ce qu'on peut croire, les potentiels djihadistes (fiches S14) représentent moins de 10% de ces fiches S. Certains activistes d'extrême droite y figurent, de même des militants d'extrême gauche, d'ultragauche, des zadistes, des membres supposés des blacks blocs, … La fiche S peut déclencher des moyens de surveillance (filature, écoutes) mais, en avoir une à son nom, n'est pas (encore?) une preuve de culpabilité.

**LE MOUVEMENT SOCIAL VISÉ!**

Cette loi sur l'état d'urgence fait une seule fois référence au terrorisme (fin de l'article 6). Par contre, la notion floue d'«atteinte grave à l'ordre public» est la référence. C'est donc plus large que la menace terroriste et permet à l'Etat de s'en prendre au mouvement social. C'est ainsi que les manifs contre la COP 21 sont interdites ainsi que toutes les manifs de solidarité avec les exilé-e-s. Le ministre de l'intérieur et les préfets peuvent ordonner la fermeture provisoire des salles de spectacle, débits de boissons et lieux de réunion. «Peuvent être également interdites, à titre général ou particulier, les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre» (article 8) et les préfets peuvent interdire sous forme de couvre-feu la circulation des personnes ou des véhicules dans des lieux précis et à des heures fixées par arrêté.
Alors que faire? Maintenir les manifestations malgré leur interdiction comme celle du 22 novembre à Paris où plusieurs centaines de manifestants ont défilé aux cris de «Etat d'urgence ! Solidarité avec les réfugiés !»,«Etat d'urgence, état policier, vous ne nous empêcherez pas de manifester!» et «De l'air, de l'air, ouvrez les frontières!». Mais attention à la répression car la loi sur l'état d'urgence prévoit 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende (article 13) pour ceux et celles qui ne respecteraient pas les interdictions.

**D'AUTRES MESURES**

Depuis la loi antiterroriste de novembre 2014, le blocage administratif, sans passer par la justice, de sites Web accusés de faire l'apologie du terrorisme est possible. C'est ainsi que depuis février 2015, 87 sites ont été bloqués. Avec cet état d'urgence, c'est l'accès à Internet qui peut être interdit pour les personnes assignées à résidence ou qui l'ont été. Le contrôle d'Internet dépasse le cadre de cette loi car les censures sur Facebook, par exemple, se multiplient et ne concernent pas une quelconque propagande djihadiste (solidarité avec la Palestine, avec les Kurdes, ...). Plus largement, les commentaires sur les sites d'informations ne rentrant pas dans le cadre de l'unité nationale peuvent être censurés pendant que ceux qui ont manifestement un caractère raciste restent en ligne.
Le centre de déradicalisation est encore à l'étude. Il en va de même de la possibilité de la déchéance de la nationalité qui risque, à terme, de mettre à mal la notion du droit du sol.
De plus, une note officielle, publiée le 19 novembre par le directeur général de la police nationale, autorise tous les policiers à être armés en permanence, y compris en dehors de leurs heures de service. Il s'agit d'un régime dérogatoire temporaire (pendant la durée de l'état d'urgence) basé sur le volontariat des flics. A noter que les conditions dans lesquelles les flics peuvent faire usage de leur arme vont être revues; leurs règles de légitime défense vont donc être assouplies.

**RÉVISION CONSTITUTIONNELLE PROCHAINE.**

La loi encadrant l'état d'urgence, préparée en moins de 72 heures, est la première étape avant la révision de la Constitution. Quant on veut limiter les libertés fondamentales, il faut forcément réviser la Constitution d'autant plus que tout indique que cet état d'urgence ne s'arrêtera pas le 26 février 2016.

A suivre dans un prochain article.

***Denis, OCL-Reims***
***le 22 novembre 2015***

# PREMIÈRES APPLICATIONS DE L'ÉTAT D'URGENCE...

*Le 22 novembre avait été prévue de longue date une manif regroupant toutes les organisations de gauche et collectifs de sans papiers, collectifs de réfugiés... Une bonne manif du dimanche quoi. Sauf que patatras, entre temps, une tuerie a lieu à Paris et un état d'urgence avec interdiction de manifestation est décrété.*

Qu'à cela ne tienne. Une dizaine d'organisations maintiennent l'appel et estiment qu'il est plus que nécessaire de se préoccuper du sort des migrants en ces sombres périodes. On remerciera les organisations «révolutionnaires» comme Lutte Ouvrière et les mous du genou type « Front de Gauche » (ça n'étonne personne) de s'être débinés au dernier moment nous laissant seul-e-s face à l'état, tout en poussant des cris d'orfraie sur le « droit à manifester bafoué ». Le rassemblement a lieu et c'est quand même un millier de personnes qui se regroupent à Bastille.
Les flics sont très peu présents, beaucoup d'entre nous en sont étonnés. Le Nouveau Parti Anticapitaliste, principale organisation à avoir appelé, a négocié un rassemblement (la manif devait faire bastille/république) et les flics annoncent qu'ils le « tolèreront » jusqu'à 16h 30. Mais certain-e-s d'entre nous ont des fourmis dans les jambes. En plus on a déposé une manif jusqu'à république, c'est pas pour rire ! Une partie de la manif part donc en sauvage vers République. Les flics ont l'air tout surpris. Ils croyaient sans doute qu'on respecterait la sacro-sainte unité nationale. Ils essaient de recadrer le cortège, envoient un peu de gaz sur le boulevard Beaumarchais, mais abandonnent vite. Il faut dire qu'il y a plus de 500 personnes à crier des slogans comme « SO, so, so, solidarité avec les réfugiés » ou bien « Etat d'urgence, état policier, vous nous enlèverez pas, le droit d'manifester ». L'ambiance est très péchue, le pas est rapide, les flics sont nerveux mais au final tout le monde arrive sans casse et sans violences à République. Mission accomplie. Le parcours déposé a même été respecté.
La victoire a été presque trop facile. Il est clair que les gendarmes avaient comme consigne de ne pas frapper, de ne pas utiliser de violences. C'était d'ailleurs partagé car, du coté manifestant, tout le monde était plutôt cool. D'ailleurs la manif s'est faite visagse découverts, dans une bonne ambiance générale et avec plus de sourires que de d'angoisse.

Naïvement, tout le monde se dit que la préfecture a laissé pissé, préférant jouer l'apaisement et se concentrant sur les islamistes. Grave erreur. Le lendemain, la presse annonce que les noms de 58 militants présents ou supposés être présents à cette manifestation interdite ont été transmis au parquet. Un jour plus tard, on apprend que ce n'était pas un effet d'annonce : les premières convocations tombent. Toutes en fait. Les gens sont convoqués car « soupçonnés, en vertu de la loi sur l'état d'urgence, d'avoir participé à une manifestation interdite ».

Le spectre de gens touchés est très large. Il va des anarchistes aux militants du DAL (Jean Baptiste Eyraud himself est convoqué). Une AG a lieu le soir même. Les gens choisissent majoritairement de ne pas aller se rendre à la convocation. Quelques personnes y vont tout de même. Les questions posées tournent autour de l'organisation de la manifestation. « Avez-vous participé à une manifestation ? » « Qui est organisateur ? » « Avez vous vu des violences ? Est-ce que vous avez été au courant de l'interdiction, de la manif ? » « Est-ce que vous avez commis des violences ou est-ce que vous avez été témoin des violences commises ? » Et parfois des questions ironiques : « Aimez-vous votre police républicaine ? ». Les gens qui vont aux convocations ne disent rien d'autre qu'un « je n'ai rien à déclarer ». Ceux qui les ont accompagnés se voient contrôler leur identité plusieurs fois, parfois embarqués et menacés d'inculpation pour rassemblement interdit.

Ce qui est intéressant c'est que selon tous les témoignages, les flics ont pompé sur les ressources trouvables sur internet, où de multiples vidéos circulent. Autre élément intéressant, certaines personnes ont été convoquées alors que, le dimanche de la manif, elles n'étaient pas présentes à Paris. On peut donc se dire que les flics avaient fait un travail en amont. Ils avaient fiché les gens susceptibles d'être dans ce cortège et n'ont parfois même pas vérifié si c'était réel. Pas très professionnel tout ça...

S'en est suivi un long processus où tout le monde avait la trouille. L'état d'urgence est la porte ouverte à tous les abus. En vue de la COP 21 les flics frappent, et frappent fort:

-Le jeudi, une personne investie dans la lutte contre la COP21 est mise sous filature. Les flics se balladent chez lui et visitent le matériel informatique. Il lui sera remis une assignation à résidence. Il ne doit plus sortir de Vanves jusqu'au 12 décembre, date de fin de la COP, il doit pointer 4 fois par jours au comico de son quartier et doit être chez lui de 20h à 6 heure du matin. Pour veiller à ce qu'il respecte ces choses, un flic le suit en permanence dans ses moindres déplacement. Bienvenue en RDA.

-Dans le même temps, une perquisition a lieu dans un squat à Ivry. La porte est défoncée. Les flics soupçonnaient les membres d'héberger des « black blocs ».

-A Ivry toujours, les flics passent à un autre squat et remettent une assignation à résidence à un autre militant public, très investi dans les luttes écolos. Même tarif que pour l'autre camarade.

- Le vendredi 27 au Pré-Saint-Gervais, un squat artistique est perquisitionné. Pareil. Les black blocs, blablabla...

-Ces deux derniers jours, les flics font également des perquisitions et des assignations à résidence à Rennes, Rouen et Lyon. Les membres de cette « mouvance » sont suspectés de vouloir contester la COP21. Le chiffre de 24 assignations à résidence auprès de militants écolos « radicaux » filtre dans les médias.

Ca nous promet de beaux lendemains...

***Groupe OCL Paris***

# QUELQUES ÉLÉMENTS SUR L'HISTOIRE DU MOYEN-ORIENT,

## ou l'histoire d'une alliance indéfectible entre puissances occidentales et Wahhâbisme



*Prisonniers de l'armée Irakienne au mains de Daesh, Tikrit, printemps 2014*

*Pour essayer de s'y retrouver derrière les discours autour de ce bourbier, il faut se rappeler que cette alliance apparemment paradoxale est très ancienne. La famille royale d'Arabie Saoudite a été mise sur le siège par les Britanniques au lendemain de la 1ère guerre mondiale. De façon générale, l'histoire actuelle est issue des accords de Sèvres au lendemain de la grande guerre partageant les décombres de l'empire ottoman entre la France et l'Angleterre. Et en son cœur depuis 1948 la création de l'état d'Israël et la lutte de la Palestine.*

### DES JEUX DE GUERRE QUI DURENT DEPUIS TRÈS LONGTEMPS

Petit rappel. Pendant la guerre froide, les Etats-Unis financent discrètement des mouvements fondamentalistes pour combattre l'influence des communistes. La révolution islamique en Iran a lieu en 1979, la prise d'otage de l'ambassade américaine à la fin de cette année. 1980, l'Irak envahit l'Iran, avec le soutien et notamment la fourniture en armement (pas gratuite, on le verra plus tard) des puissances occidentales. Cette guerre va durer 8 ans avant de revenir aux frontières précédentes, et faire 300000 morts côté irakien, peut-être 1 million côté iranien. Ce fut une guerre terrible avec utilisation d'armes chimiques (fournies par l'occident).

Après la guerre, l'Irak a un problème : il est lourdement endetté. Les puissances occidentales ont un problème : elles ont surarmé une puissance régionale qui est indépendante des Etats-Unis et de leurs alliés. En 1989, de nouveaux rapports de force internationaux se profilent avec la chûte du mur de Berlin. L'Irak envahit alors en 1990 une région du Koweit qui a toujours été contestée entre les deux pays, enclave dessinée aux lendemains de la première guerre mondiale par les britanniques pour lui boucher l'accès à la mer. On sait que les Etats-Unis l'ont sciemment laissé faire pour aussitôt saisir le conseil de sécurité des Nations Unies. Ce sera au choix la deuxième guerre du Golfe ou la première guerre en Irak, sous l'égide de l'ONU et la direction effective de Georges Bush père, à laquelle participe la France. En 6 semaines, le territoire irakien reçoit environ 80 000 tonnes de bombes, quantitativement autant que l'Allemagne pendant toute la Seconde Guerre mondiale. À la suite de ces bombardements, des milliers de familles sont forcées de fuir le pays. Plus de 100 000 soldats irakiens ont été tués et 35 000 victimes civiles ont péri sous les bombardements. A la fin de la guerre, les kurdes et les chiites, que la coalition avait invités à se révolter contre Saddam Hussain, sont massacrés, sans que celle-ci ne lève le petit doigt. Un embargo total est ensuite imposé. Conjugué à la disparition des infrastructures civiles liée aux bombardements, ses effets sur la population seront terribles. L'Irak est considérablement affaibli, ce qui était le but.

Pendant ce temps, l'Afghanistan a été oc-

cupé par l'URSS en 1979, pour soutenir le gouvernement communiste en place. Les troupes soviétiques se retirent en 1989, et c'est le début de la guerre civile entre des combattants en partie formés et armés par les USA. Parmi eux, les talibans prennent le pouvoir en 1996. Al Qaida est né de la résistance afghane contre l'union soviétique. Ou plus exactement de la solidarité étrangère à cette résistance, puisqu'Oussama Ben Laden appartenait à une famille saoudienne puissante, elle-même donc proche d'un pouvoir allié indéfectible des Etats-Unis...
Et le 11 septembre 2001, la situation bascule. Les talibans deviennent l'ennemi à abattre (faute de pouvoir toucher aux Saoudiens???), et les Etats-Unis interviennent dès le mois d'octobre.

**LA SECONDE INTERVENTION POLITIQUE EN IRAK: LES CHOIX DANGEREUX DE WASHINGTON**

L'accélérateur de l'expansion de l'islamisme politique au sein de la société sunnite, c'est bien sur l'intervention américaine de 2003. Les américains inventent une jolie fable (les armes de destruction massive) et donnent à l'opinion publique internationale l'impression que le régime de Saddam Hussein et l'islamisme d'Al Quaida ne sont qu'une seule et même entité. C'est évidemment faux. Le régime en place, mené par le Parti Baas, bien qu'il privilégie la majorité sunnite en Irak ne s'est jamais aventuré dans les méandres de l'islam politique. Régime dictatorial et bien entendu sanglant, il s'inscrit dans la continuité du courant panarabe, courant qui cherche à unifier le monde arabe politiquement autour de l'identité arabe et non l'identité mulsulmane. Les islamistes sont considérés par les membres du parti Baas comme des ennemis politiques et ne prospèrent que très peu en Irak avant 2003.
L'intervention américaine rebrasse les carte. Elle s'appuie en effet sur un modèle de pratiques coloniales classique: privilégier une minorité plutôt qu'une autre. Ces utilisations ont toujours eu court dans les pays occupés. Il est à noter que systématiquement ces utilisations identitaires finissent par une instabilité politique et, à court ou moyen terme, par un bain de sang. Qu'à cela ne tienne, la maison blanche et l'administration Bush foncent tête baissée. Ils confieront donc l'Irak à la majorité chiite, jusque là éloignée du pouvoir par le régime de Saddam. L'une des premières mesure de l'administration Bush, aidé par son pantin, le gouvernement Irakien, est de limoger la totalité des officiers et des sous officiers de l'armée irakienne. Ceux ci se retrouvent sans un sou, privés de travail du fait de la nouvelle discrimination touchant les sunnites. Nombreux seront les militaires Irakiens à rejoindre ce qui s'appelait encore Al Quaida en Irak.
Le gouvernement mené par Nouri al-Maliki à partir de 2006 fait exactement ce que lui demande Washington: il ouvre les champs pétrolifères aux entreprises américaines et promet un combat sans merci contre le terrorisme. Ce terrorisme là est à cette époque composé d'une poigné de combattants menant des actions dans les déserts du sud du pays. Les Etats-Unis lui laissent par contre la mainmise sur sa politique intérieure. Al-Maliki et ses partisans continuent donc à discriminer les sunnites sans relâche. Mais c'est après le départ des soldats américains qu'Al-Maliki se permet de passer à la vitesse supérieure. En s'appuyant sur une population chiite galvanisée et elle aussi très extrémiste, il va mener une série d'actions contre les sunnites. D'abord en faisant arrêter la plupart des représentants légaux, puis en écrasant dans le sang des rassemblements pacifiques sunnites. Cette population sunnite va se voir proposer comme unique force politique les forces islamistes, qui renaissent de leurs cendres à partir de 2008, à mesure qu'Al-Maliki s'enfonce dans la violence et le racisme anti sunnite.
Daesh naitra de là. S'appuyant sur une population soutien ou du moins complaisante qui ne perçoit l'armée Irakienne que comme une des multiples milice chiites qui pullulent dans l'est du pays.

**LA SYRIE, OU COMMENT LA CONFESSIONNALISATION DU CONFLIT A ENTRAÎNÉ LE CHAOS**

La Syrie relève d'une dynamique différente. Le conflit nait d'abord d'une révolution populaire et non violente. Cette révolution est écrasée dans le sang par Bachar El assad. Une multitude de groupes luttent contre l'état. Les groupes proches des mouvements révolutionnaires bien sûr, mais aussi des groupes djihadistes se sont affrontés militairement de manière très dure avec l'armée Syrienne. Mais, au sein de la résistance, c'est bien les djihadistes qui ont prit le pas sur les autres tendances. Et ce grâce à plusieurs facteurs:
- Les financements de la Turquie (empressée de voir la chute de Bachar), mais surtout des pays du Golfe, où nombre de milliardaires ont vu d'un très bon oeil l'émergence d'un groupe djihadiste proche de leur vision traditionaliste et réactionnaire de l'islam. Le royaume voit surtout d'un très bon œil une menace sur la construction d'un oléoduc iranien avec un débouché sur la Méditerranée.
- L'arrivée de forces militaires et politiques venant d'Irak et regroupées sous la bannière de "l'état Islamique"
- L'arrivée en force de milliers de combattants, venant des pays occidentaux et attirés par l'orthodoxie religieuse proposée par cette nouvelle organisation millénariste: Daesh.
Parallèlement à la monté des Islamistes, le régime de Bachar a joué la carte de "l'anti terrorisme" sur le plan international. Il a réussi à construire une identité religieuse aux rebelles. Les rebelles ne seraient donc que des islamistes. Il s'agirait donc d'une guerre de religion. Cette position avantage Bachar: il peut se remettre dans le jeu international, mais peut aussi liquider toutes les revendications sociales de la révolution et légitimer tous les massacres qu'il a ordonnés.
Pour Daesh et son chef spirituel Al-Bagdadi, la Syrie fut donc un moyen de s'étendre militairement et politiquement. Bien que le foyer et le cœur opérationnel de Daesh est en Irak, la Syrie offre une force de propagande immense internationalement. Elle permet de réussir surtout un des souhaits les plus chers de Daesh: créer un état islamiste rigoriste transnational.

**AUJOURD'HUI: DAESH, UN MONSTRE QUI N'OBÉIT QU'À LUI MÊME**

Car on aurait bien tort de voir en daesh une entité manipulée, une simple entité capitaliste au sein du monde musulman. Comme toutes les idéologies totalitaires, il dispose d'une dynamique qui lui est propre, de positions politiques intransigeantes, et de volonté expansionnistes à même d'étendre le désastre guerrier bien au delà des simples Syrie et Irak. Les attentats de Paris sont là pour le rappeler. Toute l'histoire du Moyen-Orient aussi. Les décennies qui nous précèdent sont des décennies de manipulations, de coups fourrés à court terme des grandes puissances comme des puissances régionales, mais des coups fourrés qui à chaque fois échappent à leurs auteurs. Car ces intégristes que les puissances occidentales ont aidés contre le communisme ont bien sûr leurs objectifs propres, et notamment de combattre lesdites puissances. Mais aussi parce que dans leur guerre idéologique les puissances occidentales sont empêtrées dans leur alliance avec les états de la péninsule arabique. Le deal initié par les anglais reste toujours le même : appuyer un pouvoir dictatorial et religieux pour avoir la liberté d'exploiter les richesses pétrolières. Sauf que ce pouvoir religieux finance à travers le monde les prédications wahhabites et salafistes, celles-là même qui sont le terreau idéologique dont se nourrissent daesh et autres Al-Qaida, au-delà de leur dimension mafieuse. La Turquie est un autre exemple de cette contradiction : pilier du côté américain au moment de la guerre froide au point de faire partie de l'OTAN, le moins qu'on puisse dire est qu'elle combat peu daesh. Par contre, les Kurdes, qui eux se battent sur le terrain, restent inscrits sur la liste des organisations terroristes....

***Manou et Sylvie, Paris***

# L'ETAT TURC FAIT LA GUERRE AUX CIVILS KURDES EN TOUTE IMPUNITÉ

## (ou comment l'état turc s'inspire de DAECH pour terroriser sa population)

Depuis le 24 juillet 2015, date des premiers bombardements, de l'aviation turque contre le PKK (parti des travailleurs du kurdistan), après une trêve de plus de 2 ans, l'état turc a assassiné des dizaines de civils dont de nombreux enfants et arrêté plusieurs milliers de personnes (plus de 2000 parmi lesquels se trouvent beaucoup d'élus). Plusieurs villes du Kurdistan de Turquie ( Varto, Cizre , Lice, Silvan , Silopi, Semdinli, Nusayybin, Sirnak … et bien d'autres encore) sont en état de siège, subissant un blocus total, interdisant aux habitants de sortir de chez eux au péril de leur vie .

Les habitants de ces villes sont purement et simplement privés de leurs droits les plus élémentaires (s'alimenter, se soigner, se déplacer …), de la façon la plus arbitraire et sont coupés du reste du monde (pas d'électricité, pas d eau, pas de téléphone…). Quant à l accès à ces villes, il est interdit à toute personne (élus, presse ou toute autre délégation), de crainte que des témoins gênants puissent révéler les atrocités commises par l'état turc (assassinats, arrestations arbitraires, tortures, corps de combattants morts traînés par des véhicules blindés ou jetés nus dans les rues, profanations et destructions des cimetières où sont enterrés des combattants du PKK, destructions des habitats civils et de l'environnement à coup d'artillerie lourde et de chars), en résumé une «guerre» sans règle et sans limite, que l'état turc mène contre le peuple kurde. Face à ces massacres, les populations acculées de ces villes ont réagi en optant pour un «autogouvernement» ou autogestion , déniant toute légitimité à l'Etat et assurant leur propre défense.

Parallèlement à ces atrocités commises par la police et les forces armées turques, à l'ouest de la Turquie, des pogroms et lynchages sont menés contre les kurdes (des travailleurs et des représentants du HDP tabassés, scènes d'humiliations publiques quotidiennes …). Des commerces appartenant aux kurdes sont détruits ou pillés, ainsi que des bureaux du HDP, à l'initiative de personnes proches, voire même membres de l'AKP (parti au pouvoir dans ce pays).

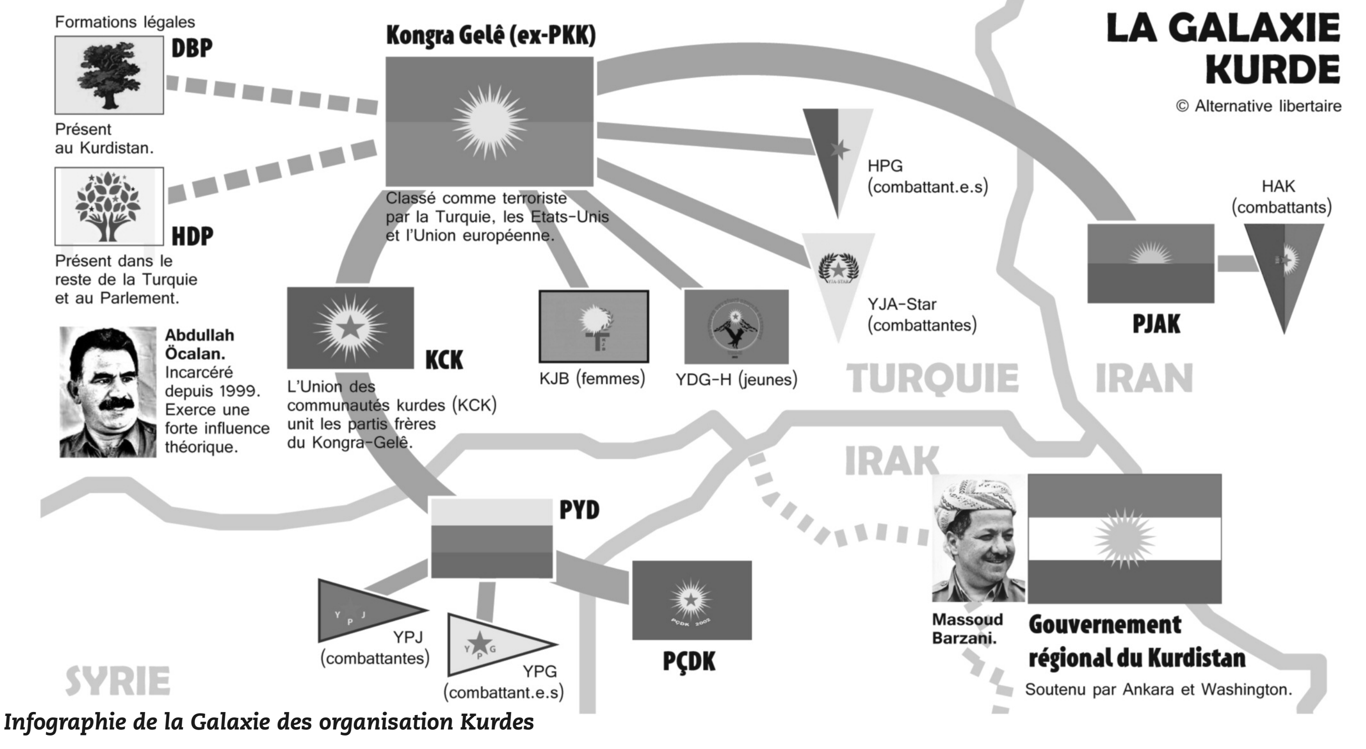
Tout media, journaliste ou personnalité qui dénonce ces atrocités devient à son tour une cible et est victime de différents types d'attaques (intimidations et agressions physiques, campagnes de calomnies, destructions des locaux…) ou de répression (arrestations, contrôles fiscaux, …).

Pourquoi en est-on arrivé à cette situation alors qu'un cessez le feu était en vigueur depuis 2013 et que des discussions entre des représentants du gouvernement et A. Ôcalan (le leader du PKK) étaient en cours, en vue d'un processus de paix, pour une résolution politique de la question kurde? Deux événements majeurs vont permettre d'arriver à un consensus au sommet de l État entre l'AKP et les différentes institutions, dont l'armée qui n'a pas totalement digéré sa mise au pas, encore réticentes à ce dernier et qui voyaient d'un mauvais œil le processus de discussion avec le leader du PKK A. Ôcalan sur la résolution de la question kurde. C est d'une part l'évolution de la situation en Syrie et d autre part, le résultat des élections législatives de juin 2015 en Turquie qui vont mettre tout le monde d accord.

### LA SITUATION EN SYRIE

On ne peut comprendre la situation politique au Kurdistan de Turquie sans regarder ce qui se passe chez son voisin syrien, et plus particulièrement dans le Rojava (Kurdistan de Syrie ), région que le PYD a réussi à libérer et sécuriser, grâce à ses milices d'autodéfense (les combattant-e-s des YPJ et YPG), et on ne peut comprendre les positions de la Turquie vis à vis du Rojava et de son implication dans la crise syrienne, sans regarder ce qui se passe au Kurdistan de Turquie.

Après le soulèvement populaire en Syrie, les kurdes ne vont pas rejoindre l'opposition syrienne, mais vont initier leur propre voie et vont proclamer en 2012 trois cantons autonomes et démocratiques dans les régions kurdes (Cizre, Kobane et Afrin). Ces cantons sont multi-ethniques et multiconfessionnels, et ont pour base des assemblées populaires et liées les uns aux autres selon les principes du confédéralisme démocratique. Mais la discontinuité territoriale qui caractérise ces cantons les rend très vulnérables. Ils seront successivement attaqués par les organisations terroristes Al Nosra et Daech pour prendre le contrôle de la frontière avec la Turquie et pour contenir les velléités autonomistes des kurdes, pour le compte du soutien et




*Infographie de la Galaxie des organisation Kurdes*

ami turc.
Mais après la victoire hautement symbolique de Kobané en janvier 2015 et surtout celle de Gire Sipi (Tall Abyad) en juin 2015 (juste après les élections en Turquie) , très stratégique et vitale, puisque les 2 cantons sont désormais contigus et donc désenclavés, l'état turc a pris conscience de la viabilité d'une telle entité, majoritairement constituée de kurdes, susceptible de renforcer le PKK en Turquie, car le PYD et le PKK sont sur les mêmes bases idéologiques et organiquement très proche(de nombreux combattant-e-s et cadres des YPJ et YPG venant des HPG la branche armée du PKK). La Turquie se voyait donc dans l'impossibilité d'imposer au PKK les négociations au rabais qu'elle souhaitait mettre en œuvre pour mettre fin au conflit qui dure depuis 1984 sur son «territoire». Pour la Turquie (AKP, militaires, nationalistes et même de nombreux kemalistes), avoir un cordon kurde pro Ocalan le long de toute sa frontière avec la Syrie est ce qui peut lui arriver de pire. Car cela signifie pour elle, d'une part une région kurde autonome, de plus entraînant des moyens et motivations supplémentaires pour les kurdes du nord (Turquie), d'autre part qu' ils seront désormais tributaires de ces derniers pour leurs importations énergétiques en provenance du golfe ou d'Arabie ( projet de gazoduc du Qatar via la Syrie auquel s oppose Bachar pour protéger les intérêts de ses amis russes et iraniens, et qui fait de lui l'homme à éliminer pour le Qatar et la Turquie), et enfin une possible alternative pour le Kurdistan irakien de mettre un terme au relation de «client/fournisseur exclusif» avec la Turquie pour l'exportation de son pétrole, complètement dépendant de ce dernier qui lui impose des tarifs défiant toute concurrence.
D'où l'insistance actuelle de la Turquie, allant jusqu'à exercer un chantage sur l'Europe en poussant les réfugiés syriens, parmi lesques quelques djihadistes infiltrés( le fait qu on a trouvé un passeport syrien sur l'un des kamikazes est probablement voulu) à migrer vers celle-ci, pour la création d'une zone tampon dans le nord de la Syrie, empêchant ainsi l'unité naissante des 3 cantons, prétextant l'instabilité de la région à laquelle seule la Turquie pourrait faire face par la mise en place de cette zone tampon.

**LA VICTOIRE DU HDP DE JUIN**

D'autre part, le HDP (parti démocratique des peuples) pro kurde, menant une brillante campagne politique, a réussi avec plus de 13 % des voix à entrer à la grande assemblée nationale turque, en tant que parti représentatif (dépassant le barrage des 10%, pour pouvoir siéger au sein de l'assemblée). De ce fait, il obtint 80 sièges, empêchant ainsi l'AKP et son chef Erdogan d'obtenir la majorité absolue dont il rêvait pour pouvoir gouverner seul. Ceci lui aurait permis de réformer la constitution à sa guise, (il s'imaginait en une sorte de sultan légitimé par l'élection, «sultan élu»). Ses ambitions se sont effondrées à la suite de ces élections.

C'est la conjonction de ces deux événements , la victoire relative du HDP et la prise de Gire spi par les YPG /YPJ, qui poussa au consensus au sommet de l'état turc pour mettre fin au cessez le feu en vigueur entre lui et le PKK.. Prétextant l'assassinat de 2 policiers tués par le PKK, en représailles à l'attentat de Suruc de juillet 2015 (toujours pas revendiqué) , qui coûta la vie à 34 volontaires venus aidé à la reconstruction de Kobane , l'Etat turc va mener dès le lendemain des bombardements contre les bases du PKK dans les mont Qandil en Irak. Parallèlement à cela , décidé à ne pas lâcher le pouvoir, l'AKP va utiliser la stratégie du chaos et se poser en seul garant de la stabilité et de la sécurité pour parvenir à ses objectifs.
Pour ce faire, il va terroriser le peuple (attentats, état d'urgence dans plusieurs villes kurdes, assassinats de civils, lâchers de hordes des forces spéciales), employant des méthodes identiques à Daech (selon de nombreux témoignages, plusieurs éléments de ces unités de la police parlaient en arabe et portaient de grandes barbes), museler la presse (menaces et arrestations de journalistes, attaques contre les sièges de certains médias, mise sous tutelle d'autres) et faire taire l'opposition (attentat, arrestation, pas de visibilité médiatique...)
En poussant le PKK à répondre aux attaques qu'il a initiées, et de ce fait ramener à l'ordre du jour les images de funérailles de soldats tués au Kurdistan, il va attiser le nationalisme et attirer les voix de l'extrême droite, notamment par les bombardements et attaques intensives sur les bases du PKK en Irak et en Turquie, ainsi que sur les villes et régions kurdes ayant massivement voté pour le HDP. Il veut montrer les liens du HDP et du PKK et tenter de ce fait de discréditer le HDP aux yeux de «son électorat» non kurde qui était séduit par les postions progressistes et pacifistes de ce parti. Les responsables de l'AKP (le premier ministre Davutoglu notamment) vont jusqu à menaçer directement les kurdes que si ce dernier ne revenait pas au pouvoir, ce serait le retour aux années 90 et de toutes leurs horreurs (plus de 17000 meurtres et exécutions sommaires d'opposants caractérisent ces années noires ) .

En muselant la presse, en ne permettant pas au HDP de mener une campagne par des attaques terroristes, avec l'aide directe de Daech (dont la plus dramatique à Ankara le l0 octobre qui fit 102 morts et qui n a toujours pas été revendiquée à ce jour, et cela le lendemain du cessez le feu unilatéral déclaré par le PKK), en tuant de nombreux civils, en arrêtant de nombreux opposant, l'AKP va réussir à faire main basse sur le pouvoir .C'est avec une presse à la botte, une opposition réduite au silence, une présence militaire et policière dans les bureaux de votes et de très nombreuses irrégularités qu' il obtint la majorité absolue aux élections anticipées du 1er novembre 2015.
Malgré toutes ces pressions et moyens étatiques au main de l 'AKP, le HDP réussit à franchir le seuil des 10 % pour entrer au «parlement». Mais le plus important est que face à la répression de l 'Etat et à la guerre qu'il a déclarée aux populations des villes kurdes qui se sont déclarées en autogestion, la population et plus particulièrement la jeunesse, avec le YDG/H (Mouvement de la Jeunesse Patriotique Révolutionnaire), a organisé des milices d'autodéfense qui ont fait reculer les forces spéciales de la police (très certainement composées de jihadistes qui font le va et vient entre la Turquie et la Syrie) et l 'armée, bien que ces villes aient subi ou subissent encore un état de siège (11 jours à Cizre, 12 jours à Silvan et déjà une semaine à Nusaybin....).
Compte tenu d'une part de l'intensité des combats, de la résistance et de l'irruption d'un nouvel acteur, les YDG/H, et d'autre part du vote quasi plébiscitaire en faveur du HDP dans ces villes (autour de 90%, dans les villes qui se sont déclarées en autogestion, en faveur du HDP aux élections du 1er novembre), cette situation nous amène à penser que la lutte du mouvement kurde est entrain de quitter les montagnes pour s'installer en ville. Négociations ou pas, le PKK veut mettre en place son projet d autonomie démocratique qui commence à faire ses preuves en Syrie.
Quant au Rojava:
- les YPJ/YPG ont réussi à constituer autour d'eux une coalition de forces démocratiques en Syrie (QSD=Forces Démocratiques de Syrie), constituée d une quinzaine de milices et groupes, prélude à une unité et à une adhésion au projet développé dans le Rojava qui serait une sortie possible de la crise. Cette coalition est à l'origine des récents succès militaires dans la région de Haseke (libération des villes de Hol et de Xatuniye, région très stratégique pour Daech car riche en pétrole, permettant de faire une jonction entre Mosoul en Irak et Rakka en Syrie et de maintenir une pression constante sur le Canton de Ceziré et de Sengal ) ;
- les frappes de la coalition (France, USA, Russie) sur Daech se sont intensifiées aprés les attentats de Paris ;
- la liberation de Sengal (Sinjar) en Irak par une coalition de forces kurdes (HPG,YJA Star, YBS, et les Pesmergas ) montre un vrai déclin de Daech et oblige désormais la Turquie à intervenir directement pour empêcher la jonction des 3 Cantons du Rojava.
On se dirige très certainement vers une intervention terrestre de l'armée turque dans la région de Cerablus afin d'obtenir «sa zone tampon».

***Servet membre du collectif anarchiste de soutien au Rojava***

# La Réaction turque contre l'émancipation kurde

*Cet été a été meurtrier pour les kurdes (environ 258 civils tués selon le HDP) car depuis juin dernier et le camouflet électoral du parti au pouvoir (l'AKP), Erdogan et son armée/police ont rompu le cessez le feu et relancé les combats avec les rebelles du PKK dans un seul but, celui d'attiser les tensions et réveiller les peurs nationalistes pour ainsi surfer sur la réaction et remporter les nouvelles élections législatives du 1er novembre dernier. Mais derrière les apparats de cette victoire se cachent des tensions exacerbées dans la société turque au bord de la guerre civile tandis que les milices kurdes enregistrent de nouvelles victoires contre Daech-état islamique et continuent d'organiser le confédéralisme démocratique.*

**LA GUERRE D'ERDOGAN POUR POLARISER LA SOCIÉTÉ!**

Le 7 juin dernier, l'AKP (parti islamo-conservateur) connaît, aux élections législatives, un revers sans précédent depuis plus de 12 ans de règne. Il n'obtient pas la majorité absolue qui lui permettait jusque là de gouverner seul. Le parti HDP (gauche pro-kurde) a joué les trouble-fête en recueillant 13% des voix. Bien embêté, Erdogan va organiser le blocage institutionnel et obtient la tenue de nouvelles élections le 1er novembre. Lui reste à résoudre la question politique: comment renverser l'opinion et les votes pro-HDP? La guerre pardi! Avec son concept fumeux de «guerre pour la paix»

C'est ainsi qu'après 2 ans de trêve avec le PKK (parti des travailleurs kurdes), les hostilités reprennent. L'aviation turque commence par bombarder les camps d'entraînement de la guérilla séparatiste dans les montagnes proches de l'Irak et la violence ne fera que croître tout au long de l'été: une centaine de bâtiments du parti sont attaqués, il y a des scènes de lynchage, plus de 2000 opposants sont arrêtés et une vingtaine de maires HDP sont destitués; jusqu'à atteindre son paroxysme avec les attentats de Suruç le 20 juillet et surtout celui d'Ankara, le 10 octobre, qui ont fait plus de 134 morts. On montre du doigt Daech mais il est prouvé que le gouvernement turc a laissé faire et même retardé la venue des secours. En novembre 2014, un rapport de l'Institut d'étude des droits humains de l'université de Columbia recense les indices de connivence entre la Turquie et Daech : aide logistique, livraisons d'armes, frontières ouvertes pour les djihadistes et le marché noir du pétrole, soins des blessés, etc. Pour les attentats d'Ankara, plusieurs récits rapportent le blocage par la police des ambulances.

Côté turc, la propagande tourne à la tête d'ampoule (symbole de l'AKP pour la campagne politique). Erdogan a eu le droit en octobre à 29 heures de télévision à lui tout seul sur la chaîne populaire TRT, son parti l'AKP: 30 heures, le CHP d'obédience kémaliste (nationaliste de «centre gauche») 5 heures, le MHP (mouvement fasciste lié aux loups gris) 1h10 et le HDP... 18 minutes. Tout cela remobilise la Turquie profonde, celle des mosquées et du roman national à l'Attaturk qui votera massivement en novembre.

**ERDOGAN LE SULTAN! OUI MAIS...**

Aux nouvelles élections, l'AKP a obtenu la majorité absolue des sièges au parlement, avec près de 49,6% des voix (+8,5% par rapport à juin) soit 4 millions de voix en plus. De son côté, le HDP se retrouve à 10,6% et perd 1 million de voix, il sauve tout juste les meubles car à 0,6 % près, il perdait sa représentation parlementaire. En fait, l'AKP n'a pas tant siphonné les voix du HDP qui s'est plus retrouvé en incapacité de mobiliser ses électeurs car il y a eu des pressions militaires sur des militants voire des bu-



*Réunion du Tev-Dem d'Efrin*

## La cause kurde et les attentats de Paris.

Des changements stratégiques importants ont lieu depuis l'électrochoc des attentats. Désormais la France est alliée à la Russie et donc met fin à sa ligne politique «ni Daech, ni Bachar El Assad». Pour le Kurdistan syrien, cela représente une pression supplémentaire quand on sait que les russes bombardent toute l'opposition syrienne pour remettre El Assad en selle (Daech/Al nosra mais aussi l'armée syrienne libre). Mais en même temps, pour la coalition occidentale menée par les États-Unis, la Russie et la France, les kurdes ne peuvent pas être balayés aussi facilement de l'échiquier régional car pour le moment, ce sont les seuls à faire reculer efficacement l'État islamique. Mi-novembre, les forces kurdes ont repris Sinjar coupant ainsi la route stratégique pour Daech entre Mossoul et Raqqa. Et les victoires continuent.

Ces offensives kurdes regroupent, en fait, les diverses tendances du mouvement qui s'unissent pour la cause. Il y a les YPG/YPJ du Rojava (unité combattante mixte et féminine) mais aussi les Peshmergas d'Irak et l'armée du PKK. Cela crée des tensions politiques à l'interne notamment du côté du Kurdistan irakien dirigé par Barzani (libéral, allié des USA) qui perd le contrôle. De nombreux jeunes rejoignent le PKK, déçus par leur gouvernement et attirés par le nouveau modèle politique. Aussi des milices yézidis, qui habitent le mont Sinjar, se sont formées et réclament leur autonomie.

Concernant la Turquie, elle va devoir recomposer avec le changement des alliances occidentales. Elle garde, certes, le soutien des occidentaux qui se sont rendus au G20 à Antalya mais Erdogan ne réussit pas à imposer son idée de créer une zone-tampon sur sa frontière syrienne et ainsi isoler et combattre le Rojava. Et si les occidentaux remettent en selle El Assad, la Turquie risque de perdre son leadership. Il lui reste toutefois des leviers de pression comme sa politique pompier-pyromane par rapport à Daech et sa politique migratoire car l'état turc peut décider, comme cet été, d'ouvrir ses frontières et ainsi déstabiliser l'Union Européenne sur la question des réfugiés. Bref la situation reste complexe et donne l'impression d'assister à une partie de Risk où les occidentaux veulent replacer leurs pions. Face à ces impérialismes, soutenons et médiatisons la lutte des kurdes !

Voir aussi le communiqué de l'OCL «Contre Daech, notre solidarité va à la lutte des kurdes» sur le site de L'OCL: www.oclibertaire.lautre.net

(1) Pour plus d'infos, voir

(2) A lire sur le site Kedistan la charte de Tev Dem: Appel de « TEV-DEM » (Rojava)

reaux de vote pro HDP qui ont été tout bonnement fermés. Les votes pro Erdogan sont plus venus du MHP ainsi que des petits partis islamistes qui ensemble perdent plus de la moitié de leurs députés. Le parti kémaliste CHP, lui, reste stable à 25,5% . Erdogan retrouve ses pleins pouvoirs et aime se comparer aux anciens sultans de l'empire Ottoman mais pour le moment il ne peut pas changer la Constitution car l'AKP ne dépasse pas la barre des 3/5ème des sièges qui lui permettraient de faire un référendum dans ce sens.

Pour l'opposition, cela reste un tollé, conséquence de la division de la gauche sur le nationalisme et le mythe kémaliste à l'image du parti CHP qui recueille la majorité des votes des classes moyennes et des milieux les plus européistes. Les kurdes restent encore bien seuls malgré le mouvement contre la guerre d'Erdogan qui a eu lieu tout l'été et dont la manifestation à Ankara était un symbole mais qui n'a pas réussi à prendre le dessus ... ou qui a été paralysé par la peur.

Pour l'ancien-nouveau sultan Erdogan, la situation n'est pas non plus aussi confortable que ce que l'on pense. Ce quasi plébiscite s'est obtenu au prix d'une fraude généralisée et cache des tensions de plus en plus exacerbées dans la société turque. Aux lendemains des attentats d'Ankara, deux jours de grève générale ont rassemblé plusieurs millions de personnes, turques et kurdes; la croissance économique stagne et n'arrive plus à «absorber» les jeunes ce qui provoque une hausse du chômage (10%); enfin des voix discordantes sont apparues dans l'armée, critiquant ouvertement la reprise de la guerre contre le PKK, ce qui a valu le limogeage du chef d'État-major (1). Une fuite en avant donc qui montre que l'AKP joue aussi sa survie en clivant la société. De quoi peut être espérer un nouveau sursaut des exploité-es turques surtout qu'au Kurdistan, la situation est de plus en plus insurrectionnelle

### RÉVOLUTION DANS LE ROJAVA ET AILLEURS DANS LE KURDISTAN

Nous avons déjà évoqué dans Courant Alternatif, les avancées révolutionnaires du Rojava (le kurdistan syrien) qui se poursuivent et se structurent au sein du Tev-Dem appelé aussi mouvement de la société démocratique qui s'inspire du confédéralisme démocratique théorisé par Ocalan et Murray Bookchin (2). Ce nouveau système se veut «démocratique, confédéral, écologique et social basé sur la démocratie et la liberté de la femme», principes éminemment révolutionnaires quand on sait la situation sociale et économique désastreuse dans cette région du monde. L'idée d'État-nation est aussi rejetée car jugée oppressante pour les différentes minorités. Ainsi la base politique est celle de la commune qui rassemble les habitant-es, les associations, les ouvrier-es et qui dispose d'un pouvoir important, viennent ensuite différents conseils de cantons (au nombre de 3: Afrin, Kobané et Cezire) et enfin le conseil du Rojava. A chaque fois, il y a une co-présidence (une femme/un homme), les pouvoirs sont séparés et contrôlés par la tenue de nombreuses assemblées.

Reste la question économique, là dessus, le Tev-Dem parle du développement d'une «écolo-industrie» avec une démocratisation de l'économie, une économie collaborative. Cela reste flou et ne suit pas le schéma «classique» d'appropriation des moyens de production. Néanmoins, des coopératives apparaissent et collectivisent les productions pour essayer d'atteindre l'autosuffisance. Cela reste compliqué dans une région essentiellement agricole et plusieurs récits témoignent de la persistance de certaines contradictions (inévitables!) comme, par exemple, autour de la reconstruction de Kobané que certain-es veulent écologique et collectivisée tandis que d'autres se sont empressés de reprendre leur petit commerce. Pareil pour la cause féministe où des mariages forcés ou des crimes d'honneur persistent toujours mais globalement la région va de l'avant et reste en ébullition.

Ce nouvel espoir fait tâche d'huile et attise les luttes contre la Turquie mais aussi les islamistes de Daech qui sont efficacement repoussés (voir encadré ). Des soulèvements populaires se sont produits dans les quartiers kurdes et alévis (minorité musulmane) d'Ankara et d'Istanbul. La situation à Farqîn (Silvan) et Amed (Diyarbakir), dans le Kurdistan turc, reste tendue car l'armée encercle la ville et tire à vue pour tenter de mater la révolte. Ces situations doivent mobiliser notre vigilance et notre soutien pour réclamer la fin des combats car sans paix la solution politique et émancipatrice trouvera difficilement une issue. Cela passe aussi par le retrait du PKK des listes internationales «d'organisations terroristes».

***Fabien***

# Des budgets militaires en baisse, mais des ventes d'armes en forte hausse

*Entre 2009 et 2013, les ventes mondiales d'armes ont crû de 14%, selon une étude d'un institut suédois spécialisé, le Stokholm International Peace Research Institute (Sipri). Selon cette même enquête, la Chine a raflé à la France la quatrième place au classement des principaux pays vendeurs d'armes en 2014. Les Etats-Unis, eux, restaient en tête du classement. Du côté des importateurs l'Inde et les pays du Golfe ont augmenté leurs achats d'équipements ces dernières années. De plus, le nombre de guerres a eu tendance à se réduire sur la même période, tandis que le nombre de guérillas et de guerre civile, au sein d'un même pays, est en hausse.*

**DES BUDGETS MILITAIRES EN BAISSE**

Selon une étude du Sipri, les dépenses militaires mondiales ont de nouveau diminué en 2014, et cela pour la troisième année consécutive. Les dépenses militaires mondiales s'élèvent à 1800 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 0,4% en termes réels depuis 2013, selon les chiffres publiés par le SIPRI.

Les dépenses militaires des États-Unis ont diminué de 6,5% suite aux mesures de réduction du déficit budgétaire; les dépenses ont diminué de 20% depuis leur plus haut niveau en 2010. Toutefois, les dépenses militaires actuelles des États-Unis représentent 45% de plus qu'en 2001, juste avant les attaques terroristes du 11 septembre.

Les trois autres plus grands dépensiers - Chine, Russie et Arabie Saoudite - ont tous considérablement augmenté leurs dépenses militaires, avec une augmentation de 17% pour l'Arabie Saoudite qui est la plus forte du Top 15 des États les plus dépensiers au monde. Les dépenses militaires en Asie et Océanie ont augmenté de 5% en 2014, atteignant 439 milliards de dollars. Cette progression est principalement liée à une augmentation de 9,7% par la Chine, qui a dépensé environ 216 milliards de dollars. Parmi les autres grands dépensiers, l'Australie a augmenté ses dépenses de 6,7%; la Corée du Sud et l'Inde réalisent des augmentations plus faibles avec respectivement 2,3% et 1,8%, tandis que les dépenses du Japon sont restées stables. Le Vietnam, qui a connu des tensions avec la Chine sur les différends territoriaux en mer de Chine méridionale, a augmenté ses dépenses de 9,6%. Inversement, l'Indonésie, un État voisin du littoral de la mer de Chine méridionale, a rompu avec la tendance à la hausse qui prévalait depuis plusieurs années, avec une réduction de 10% en 2014.

Les cinq plus grands dépensiers en Europe occidentale — France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie et Espagne — ont tous prévu de nouvelles réductions, bien que petites, pour 2015. Cependant, l'Allemagne a annoncé son intention d'augmenter ses dépenses à moyen terme.

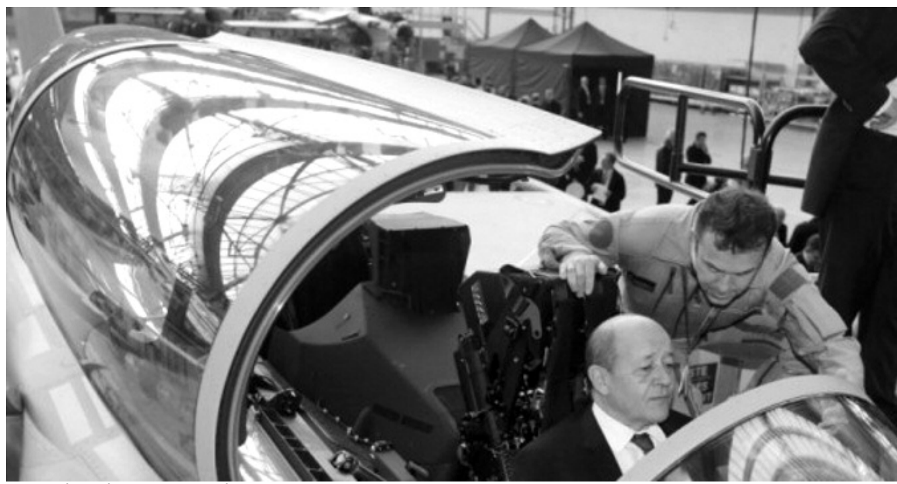
L'Ukraine a augmenté ses dépenses de plus de 20% en 2014, et prévoit de plus que doubler les dépenses liées aux forces armées en 2015. La Russie a également budgétisé une augmentation des dépenses en 2015, ce qui était prévu bien avant le conflit en Ukraine. En fait, le budget militaire russe initial pour 2015 a été réduit de 5% en raison de la baisse de revenus liée à la chute du prix du pétrole fin 2014. Cela dit le budget révisé représente tout de même une augmentation significative des dépenses en 2014.

**DES VENTES MONDIALES D'ARMES EN FORTE HAUSSE**

Le commerce des armes ne connaît décidément pas la crise. Les exportations et les importations d'armements dans le monde sont passées de 56,5 à 73,5 milliards de dollars (de 43 à 56 milliards d'euros) entre 2008 et 2012, soit un bond de 30% en seulement quatre ans. D'après le cabinet spécialisé dans la défense IHS Jane's, qui publie ces chiffres, «*le marché pourrait atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2018 et avoir plus que doublé d'ici 2020*». "*En 2015, un dollar sur sept dépensés pour l'achat d'armes (est déboursé) par l'Arabie Saoudite*", insiste IHS Janes, soulignant que "le Moyen-Orient est le plus gros marché régional" pour les ventes d'armes, avec quelque 110 milliards de dollars d'importations potentielles pour la décennie à venir. A eux seuls, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont importé 8,6 milliards de dollars d'équipements militaires en 2014, soit davantage que toute l'Europe de l'Ouest.

Du côté des exportations, le rapport note qu'avec des ventes atteignant 23,7 milliards de dollars, les États-Unis "*fournissent un tiers de toutes les exportations (mondiales) et ont été le principal bénéficiaire de la croissance*" du marché. La Russie, qui fournit principalement la Chine, est le deuxième plus gros exportateur de matériel militaire, avec des ventes totalisant 10 milliards de dollars, soit 9% de plus qu'en 2013. Toutefois, "*après des années de croissance, les exportations russes font face à des difficultés*" et "*une chute des exportations est envisagée en 2015*", tendance que pourraient accentuer les sanctions imposées par les pays occidentaux dans le cadre du conflit ukrainien, estime le rapport. La chute des prix du pétrole devrait en outre avoir "un impact dévastateur" sur certains clients de Moscou, comme l'Iran et le Venezuela.

Derrière les États-Unis et la Russie, la France se classe au troisième rang mondial des pays exportateurs d'équipements de défense (4,9 milliards de dollars), suivie par le Royaume-Uni (4,1 milliards), l'Allemagne (3,5 milliards), l'Italie (1,9 milliard), Israël ((1,7 milliard) et la Chine (1,5 milliard). IHS Janes note que Pékin, auparavant cinquième importateur d'armes mondial, est maintenant à la troisième place. La Chine "*continue d'avoir besoin d'une assistance mili-*



***Le Drian joue au petit soldat***

Cet article a été rédigé en octobre, avant les attentats à Paris et la proclamation de l'état d'urgence.

*Il était un petit navire... Le mistral fleuron de l'exportation française...*



*taire aérospatiale de la Russie*", remarque Paul Burton, un expert du cabinet, estimant que le budget alloué à ces dépenses "*va continuer à augmenter très rapidement*". Le rapport présente également la Corée du Sud, qui a exporté pour 740 millions de dollars d'équipements en 2014, comme "l'étoile montante" des vendeurs d'armes en Asie.

**LA «TRÈS CHÈRE» ARMÉE FRANÇAISE**

La France est intervenue militairement à près de quarante reprises sur le sol africain dans les cinquante dernières années et une vingtaine de fois entre 1981 et 1995 sous les deux septennats de François Mitterrand. Certaines de ces opérations n'ont duré que quelques jours, d'autres ont donné lieu à des déploiements beaucoup plus longs (opérations Manta et Epervier au Tchad, par exemple). Souvent contestées par les oppositions politiques sur place ou en France, ces interventions sont justifiées par les pouvoirs publics au nom de la protection des populations civiles et de l'application d'accords bilatéraux de défense ou de coopération militaire. La plupart de ces accords ont été signés peu après les indépendances des années 1960, mais d'autres l'ont été ultérieurement (accord de coopération militaire technique avec le Mali et la Guinée en 1985, la Mauritanie en 1986). Depuis l'opération Turquoise au Zaïre et au Rwanda en 1994, la France privilégie plutôt des actions de soutien aux forces africaines (notamment dans le cadre du programme de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix –RECAMP- mis en place à partir de 1997) ou la participation à des déploiements multinationaux. Depuis l'élection de François Hollande à la présidence de la République en mai 2012, la France s'est retirée d'Afghanistan (décembre 2012). Elle a par ailleurs lancé des interventions au Mali, en janvier 2013, en République centrafricaine, en décembre 2013, en Irak en septembre 2014 et en Syrie en septembre 2015.

En 2013, le coût des opérations militaires françaises s'élevait à 1,25 milliard d'euros soit le double de la provision prévue de 630 millions d'euros. L'opération Serval au Mali avait à elle seule déjà coûtée 647 millions d'euros, soit 2 millions d'euros par jour. En Centrafrique, où 1 600 hommes avaient été mobilisés, le coût avait été moindre avec 21,5 millions d'euros, soit 300 à 500 mille euros par jour. En 2012, la présence militaire en Afghanistan avait coûtée 493 millions d'euros à la France (soit 1,4 million d'euros par jour) pour un total de 817 millions sur toute l'année. L'opération Harmattan en 2011 en Libye,qui avait impliqué 4 000 hommes, 31 avions, ainsi que l'envoi d'un groupe aéronaval de Toulon au large des côtes libyennes durant sept mois, a eu un coût de 368,5 millions d'euros soit 1,7 million d'euros par jour. Cette année là, les dépenses militaires françaises avaient atteint 1,24 milliards d'euros.

Les militaires français sans grade sont payés au SMIC (hors primes) et un soldat en opération gagne 50% de plus lorsqu'il est en mission. Reste le coût de fonctionnement du matériel : selon le rapport budgétaire du député PS Jean Launay d'octobre 2012, l'heure de vol d'un Rafale est estimée à 26 800 euros, celle d'un Mirage 2 000 à 11 700 euros. Le coût horaire d'un hélicoptère Tigre est de 25 100 euros. A quoi il faut ajouter le coût des munitions et celui de la logistique. L'opération Sentinelle, plus de 10 000 soldats déployés pour la protection de lieux de culte et sites sensibles, coûte de l'ordre d'un million d'euros par jour à l'armée, selon Jean-Yves Le Drian. Plus de 10 200 soldats sont déployés sur les différents théâtres extérieurs (Sahel, Centrafrique, Irak...) selon l'état-major des armées.

En 2014, le surcoût des opérations extérieures de l'armée française (Opex) a dépassé le milliard d'euros, alors que la provision initiale, s'élève à 450 millions d'euros. Si de Gaulle avait coutume de dire en la matière «*l'intendance suivra*», il n'est plus possible de ne pas s'interroger sur le coût et le financement des opérations dans laquelle la France s'est engagée depuis deux ans.

Pour la période 2016-2019, le ministère de la Défense bénéficiera d'une rallonge de 3,8 milliards d'euros. (1) Au total, sur la période 2016-2019, la France consacrera 162,41 milliards d'euros à son effort de défense. Sur ces 3,8 milliards d'euros pris directement sur le budget de l'Etat, la plus grosse part sera affectée au «*renforcement de la capacité professionnelle*», en clair aux frais de personnel et aux coûts de structures et de soutien. La masse salariale de l'armée de terre va, en effet, considérablement augmenter puisque les effectifs de la «*force opérationnelle terrestre*» devraient s'établir à 77000 hommes au lieu des 66000 initialement prévus dans la loi de programmation militaire. Un renforcement dicté par la nouvelle mission assignée aux «biffins» depuis les attentats de janvier 2015, à savoir la protection des sites sensibles sur le territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle. Un déploiement destiné à durer jusqu'à fin juin avait annoncé le président de la République lors de sa conférence de presse de février mais qui s'inscrit désormais dans la durée. L'armée doit être capable de maintenir 7000 hommes sur le territoire. Un effectif qui doit pouvoir atteindre 10 000 hommes en cas de risque aggravé.

Le milliard d'euros restant servira pour moitié à la «*régénération du matériel*» et pour l'autre au financement d'achats d'équipements déjà programmés mais en plus grand nombre. Fruit du retour des enseignements des opérations extérieures où l'aérocombat mené par les hélicoptères est devenu une composante essentielle, le ministère compte acquérir 7 hélicoptères Tigre et 6 hélicoptères NH90 destinés aux transports de troupes. Dans la liste de courses de Jean-Yves Le Drian figure également l'acquisition, sous forme d'achat ou de location, de deux Hercule C 130. Histoire de pallier les aléas de la mise en service du futur avion de transport A400 M surtout après le crash d'un de ces appareils en Espagne le 9 mai.

**POUR LA FRANCE, IL FAUT AUGMENTER LES EXPORTATIONS D'ARMES**

Dans le rapport de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale enregistré le 17 décembre 2014, il est écrit: *"La base industrielle et technologique de défense française (BITD) est structurée autour d'une dizaine de grands groupes de taille mondiale et de 4000 petites et moyennes entreprises (PME). Le secteur représente environ 165000 emplois, dont 20000 hautement qualifiés. Présentes sur l'ensemble du territoire national, les industries de défense constituent un pilier économique majeur dans un certain nombre de régions : Bretagne, Centre, Île-de-France, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

*Les exportations, quant à elles, sont un élément clé au service des partenariats stratégiques et des relations de défense que notre pays noue*

*Vroum Vroum! Les rafales de l'armée Française filent fiérement vers l'Egypte*



*avec les puissances étrangères. Au-delà des coopérations industrielles et techniques parfois fructueuses qu'elles engendrent, les exportations d'armement permettent à la France de renforcer ses relations militaires, politiques et économiques avec les autres États. Sur les quelque 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel réalisés en moyenne par les industries de défense, un tiers provient des exportations."*

Dans loi de programmation militaire 2014-2119, il est écrit: "*Le soutien aux exportations de défense constituera un volet majeur de la politique industrielle du Gouvernement, allant de pair avec une pratique exigeante du contrôle.*

*Les exportations d'armement représentent en effet plus de 30% des 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires du secteur de l'industrie de défense dans l'économie française et sont donc à la fois un signe et un facteur de sa compétitivité. Elles passeront de plus en plus par la mise en œuvre de coopérations industrielles et techniques au service de partenariats stratégiques et des relations globales de défense que la France entend développer. En s'engageant dans des relations d'armement avec la France, notamment par la signature de grands contrats, ces pays renforcent durablement nos liens tant au niveau militaire qu'au niveau politique, économique et industriel et deviennent ainsi de véritables partenaires. En maintenant des compétences en matière de recherche et de développement au sein des bureaux d'études et en alimentant les chaînes de production, les commandes à l'exportation contribuent à la pérennité de nos entreprises ainsi qu'à notre autonomie stratégique. Les contraintes budgétaires et le coût croissant des systèmes d'armes les rendent indispensables comme complément du marché intérieur, réduisant la dépendance des entreprises à l'évolution des commandes de l'État et renforçant leurs capacités d'autofinancement."*

**LE MINISTRE DE LA DÉFENSE VRP DU COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL**

La loi de programmation militaire 2014-2019 faisait ainsi le pari de l'exportation du Rafale. Sans ces ventes, le budget des armées ne pouvait être bouclé. «*Depuis la guerre en Libye en 2012, les Français peuvent faire des Power Point avec les performances du Rafale au combat*». C'est ce que d'autres appellent «combat proven». Rien de mieux qu'une bonne guerre pour vendre des armes….

Depuis son arrivée au ministère de la Défense, Jean-Yves Le Drian a su consolider les liens avec les dynasties du Golfe, mais aussi avec d'autres Etats engagés contre le terrorisme, comme l'Egypte. Le Rafale en tire aujourd'hui les bénéfices. «*Eh bien, d'abord, c'est un excellent avion, ensuite, il y a des raisons à cette accélération des achats et des exportations d'armement, la première, c'est : il y a les menaces, les pays sont confrontés aujourd'hui à des risques majeurs, et y compris des pays du Golfe, mais pas que, donc il y a accroissement des menaces, donc nécessité de se protéger, d'affirmer sa souveraineté. Et puis, il y a aussi l'excellence de nos productions, de nos matériels, dont le Rafale, qui est le meilleur avion du monde. Et puis, troisièmement, le fait que nos armées ont utilisé le matériel que nous exportons, et le Rafale a montré ce qu'il savait faire dans différentes opérations, y compris au Levant. Et puis enfin, il y a ce que j'essaie de faire, le respect des partenaires, nous sommes dans un partenariat lorsque nous avons une vente de Rafale ou une exportation d'armement, quelle qu'elle soit, les avions en particulier. Et le partenariat suppose le respect. Et le respect, c'est considérer le pays avec qui nous discutons comme un pays majeur, responsable de ses choix, que nous sommes là pour avoir avec ce pays un partenariat de longue durée, ce sont généralement des alliés, mais nous respectons leur temps et leur choix, et cette attitude-là, au bout d'un certain temps, elle paie.*» déclarait Jean-Yves Le Drian sur RMC et BFM TV le 18 juin 2015.

"*Si l'on ajoute les Rafale, les hélicoptères et les ventes dans les domaines naval et satellitaire, nous avons déjà engrangé plus de 15 milliards d'euros de commandes d'armement français cette année. Cela représente pour la France près de 30.000 emplois nouveaux sur plusieurs années pour ce secteur industriel*", indiquait le ministre de la Défense début mai 2015. Les succès français s'expliquent par des facteurs internes. L'exécutif vante «l'équipe France», la collaboration vertueuse entre le ministère de la Défense, l'Elysée et les industriels. La stratégie du gouvernement s'est traduite par des réformes de la politique de soutien à l'exportation. Le ministère de la Défense, éclipsé par l'Elysée sous Sarkozy, a retrouvé son rang. Un Comed (comité ministériel exportations de défense), placé sous l'autorité du ministère de la Défense, a été créé en 2013. «Jean-Yves Le Drian a pris le dessus. L'Elysée a toujours son mot à dire, mais le centre de coordination est revenu au ministère de la Défense». Et puis, il y a les réformes du mandat précédent, dont profite l'exécutif actuel. L'assouplissement des ventes d'armes intra-européennes, par exemple, instauré par une directive européenne de 2008.

La France est en passe de devenir en 2015 le 2ème exportateur mondial d'armes. Peu importe à qui on les vend. La politique interventionniste de la France sert les intérêts du complexe militaro-industriel français et en plus crée des emplois. La CGT estime à plus de 100 00 personnes vivant de ces exportations (emplois directs et indirects). Les armes ne sont pas des produits comme les autres. Pour une arme construite, combien de vies détruites? Une reconversion de l'industrie de l'armement est nécessaire rapidement.

Pendant combien de temps va-t-on laisser se poursuivre la politique va-t-en guerre de nos dirigeant ?

***Camille, OCL Reims, octobre 2015***





## Petites cachotteries de l'Etat

Le gouvernement a signalé au Journal Officiel du 1er novembre qu'il avait modifié un décret autorisant la création du fichier de données personnelles «FSPRT», sur lequel on ne sait presque rien (même pas la signification des lettres de ce sigle) si ce n'est qu'il doit faciliter le suivi des personnes surveillées, en particulier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. La modification du fichier est elle-même tenue secrète, le Journal Officiel expliquant que le contenu du décret ne peut pas être publié. Mais, il n'est pas sorcier de se douter que ce fichier a été modifié pour prendre en compte l'apport de la loi sur le renseignement, qui dote les services de nouveaux moyens de détecter des profils suspects en employant des algorithmes placés au cœur des réseaux.
Le fichier FSPRT est le plus récent d'une liste d'une dizaine de fichiers de données personnelles élaborés par l'Etat, qui sont classés secret-défense. La loi CNIL de 1978 prévoit d'ailleurs que des «traitements intéressant la sûreté de l'Etat, la défense ou la sécurité publique» peuvent ne pas faire l'objet d'une publication intégrale de leurs contenus, de leurs finalités ou de leurs éventuels croisements avec d'autres fichiers, afin de préserver la confidentialité nécessaire à leur efficacité. A noter qu'à sa création en mars 2015, la CNIL avait donné au FSPRT un avis favorable alors que pour sa modification elle a émis un avis favorable avec réserve??
*Source: numerama.com*

## Criminalisation de la Campagne BDS France

En 2009 et 2010, 12 personnes distribuent des tracts appelant au boycott de produits provenant d'Israël devant un supermarché près de Mulhouse. Ils tiennent à informer les consommateurs des problèmes éthiques que pose l'achat de produits provenant d'Israël: leur production est indissociable de la situation d'Apartheid vécue par le peuple palestinien, de la spoliation de ses terres, du refus du retour des réfugiés …
Cette Campagne «Boycott Désinvestissement Sanctions» a été initié en Palestine en 2005 et relayée depuis lors dans de nombreux pays. Elle connaît un certain impact sur l'économie israélienne (cf. CA d'octobre 2015).
Ces 12 personnes de Mulhouse sont alors poursuivies car une circulaire d'Alliot-Marie, ministre de la Justice sous Sarkozy, datant du 12 février 2010, recommande au Ministère public de poursuivre spécifiquement les personnes qui appellent au boycott d'Israël. Cette circulaire ne sera évidemment pas abrogée par l'arrivée du PS aux affaires. Malgré cette pression ministérielle, le tribunal de Mulhouse relaxe en première instance ces 12 personnes. Le ministère public fait appel de cette décision et la cour d'Appel de Colmar les condamne à un total de 32 000 euros d'amende, dommages et intérêts et frais de procédure. Le 20 octobre 2015, la Cour de Cassation a confirmé ce verdict.
De plus, 4 personnes de BDS 31 sont convoquées au tribunal de Toulouse le 9 décembre accusées d'avoir participé à la distribution d'un tract de la Campagne BDS le 7 février 2015 et pour deux d'entre elles à une distribution le 19 décembre 2014. Elles sont poursuivies pour «avoir entravé l'exercice normal – de 3 magasins- lors de leur activité économique» à la suite d'un dossier monté par deux organisations pro-israéliennes dont la section locale de la LICRA. Un comité de soutien s'est constitué et organisera un rassemblement de solidarité devant le tribunal de Toulouse le mercredi 9 décembre à partir de 13 heures. Il appelle à apporter un soutien financier nécessaire aux frais de justice: chèques à l'ordre de BDS France Toulouse – mention «procès BDS» au dos, à adresser à CASC-BDS France Toulouse 10 bis, rue du Colonel Driant, 31400 Toulouse.

## Condamné pour contrôles au faciès, l'Etat se pourvoit en cassation

Rappel des faits: 13 hommes de 18 à 35 ans, noirs ou arabes, étudiants ou salariés, sans casier judiciaire, qui avaient été victimes en 2012 d'un contrôle de police au faciès, avaient porté plainte. En appel, 5 d'entre eux avaient obtenu la condamnation de l'Etat pour «faute lourde», les 8 autres, contrôlés dans une «zone» jugée «dangereuse» avaient été déboutés (cf. CA d'octobre sous cette rubrique). Finalement l'Etat français a pris la décision, le 13 octobre, de contester devant la cour de Cassation le verdict de la cour d'appel de Paris.
A suivre!
*Source: Le Monde*

## Généralisation de l'enquête policière sous pseudonyme sur Internet

La possibilité pour les enquêteurs de recourir à des pseudonymes pour infiltrer des réseaux et obtenir des informations sur des infractions et des suspects était déjà prévue pour la protection des mineurs (depuis une loi de 2007), pour la lutte contre les jeux d'argent illicites (depuis 2012), pour la lutte contre des infractions au code de la santé publique (depuis fin 2013), ou encore pour la lutte contre le terrorisme, le proxénétisme ou d'autres formes de traite des êtres humains (depuis la loi du 13 novembre 2014 contre le terrorisme). Mais depuis la loi du 17 août 2015 sur l'adaptation de la procédure pénale au droit de l'Union européenne, le champ d'application des enquêtes sous pseudonymes s'est considérablement étendu. La technique est désormais autorisée pour une longue liste de crimes et délits, qui comprend notamment les attaques informatiques, l'aide au séjour irrégulier d'un étranger en France, le blanchiment d'argent, la non-justification de ressources, l'association de malfaiteurs, l'escroquerie en bande organisée, ou le travail illégal. L'enquête par pseudonyme est autorisée lorsque les infractions constatées «sont commises par un moyen de communication électronique», afin «d'en rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs». Un arrêté du 21 octobre 2015 publié au Journal Officiel détermine les services dans lesquels peuvent se trouver des agents et officiés habilités. De par la longueur de cette liste, nous pouvons nous demander quels sont les services de police et de gendarmerie qui ne peuvent pas encore réaliser des enquêtes pénales sous pseudonymes sur Internet? Mais l'arrêté précise que les officiers et agents doivent être «jugés aptes» après une «formation spécifique», et être habilités spécialement par le procureur général, après agrément de la hiérarchie. Nous voilà rassurés…
*Source: numerama.com*

## C'était avant le 13 novembre…

Le ministre de l'Intérieur B. Cazeneuve souhaite faire aboutir au premier semestre 2016 une modification des conditions dans lesquelles les policiers peuvent ouvrir le feu, au-delà des règles actuelles de la légitime défense. C'est d'ailleurs une revendication des flics envieux des droits des gendarmes qui sont, rappelons-le, des militaires et peuvent ainsi dégainer sans sommations. Mais qu'on se rassure, la France restera dans son cadre constitutionnel !

# Brother



## Procès d' «Anonymous» à Nancy

Ils avaient mené des attaques informatiques contre le site de l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra), ceux du conseil régional de Lorraine, du conseil général de la Meuse, et celui du ministère de la Défense.
L'attaque du ministère avait été revendiquée pour «venger» la mort, le 26 octobre 2014, du militant écologiste Rémi Fraisse, opposé au barrage de Sivens. Les autres, commises dans le cadre de l'opération des Anonymous contre «les Grands Projets Inutiles et Imposés» (GPII), visaient le projet de l'Andra d'un site d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure dans le département de la Meuse.
3 personnes, dont un rémois, passaient le 9 novembre devant le TGI de Nancy. Ils étaient passibles de peines allant jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende. «Pour moi, GPII est une démarche citoyenne. Le but n'était pas de détruire un site Internet ni de faire des dégâts mais simplement de manifester en rendant le site inaccessible», a déclaré à la barre David. Pour l'avocat de Cédric, «il y a une disproportion» entre les poursuites engagées «et la réalité de l'attaque. Cela ouvre le champ aux discussions. Est-ce politique ? Pour museler la parole ? On peut se poser la question».
Pour Loïc, «Ces attaques, il faut vraiment les relativiser, elles ne sont pas si incroyables que ça. Ce n'est pas du piratage, c'est une action de contestation comparable en DDOS (déni de service) à une manifestation, un blocus d'université.»
L'Andra, qui demande un euro de dommages et intérêts et 1 500 € par prévenu au titre des frais de justice, estime que l'«on a dépassé la ligne jaune».
Le procureur a demandé «une peine de principe, symbolique», à l'encontre des prévenus: de 4 à 6 mois de prison avec sursis pour Loïc, David, et de 8 à 10 mois avec sursis pour Cédric qui ne s'est pas présenté au tribunal.
Finalement, le TGI de Nancy a condamnés Loïc et Cédric à 4 mois avec sursis et Cédric à 8 mois avec sursis. Leur matériel a été confisqué et ils devront dédommager la Région Lorraine de 6 000 euros, le département de la Meuse de 1 500 euros et l'ANDRA a obtenu son euro symbolique… Ce qui est loin d'être «symbolique»!
*Source: Le blog du Chat Noir 51*

## La solidarité avec les migrant-es condamnée

Le 4 août dernier, dans un centre d'hébergement d'Emmaüs en région parisienne, des migrant-es occupent les locaux et obtiennent satisfaction de leurs revendications: amélioration des conditions d'hébergement et suivi des démarches administratives. Quelques jours plus tard, au centre Pernety à Paris, les migrant-es sont en grève de la faim car aucune des promesses faites par la Mairie de Paris, l'Ofpra et France Terre D'Asile, n'a été tenue. Pas de suivi administratif, pas de droit de visite, suivi médical aléatoire, pas de cours de français, peu de tickets de métro… Ils et elles prennent contact avec trois personnes solidaires qui viennent constater la situation et tentent de rendre public leur mouvement. Un sit-in dans le hall de l'ancien hôtel a lieu; le personnel Emmaüs appelle la direction et Bruno Morel (directeur d'Emmaüs) décide qu'il s'agit d'«une séquestration» et appelle la police. Des gendarmes mobiles déboulent dans l'immeuble, «sécurisent les lieux» et puis embarquent les 4 personnes extérieures à la structure. C'est parti pour 65 heures de privation de liberté et de pressions policières. Pendant ce temps-là, alors même que le personnel d'Emmaüs se refusait à écouter les revendications des migrant-es, le suivi administratif se met miraculeusement en place, la qualité de la nourriture s'améliore. La solidarité n'aura pas été vaine!
Mais les 3 personnes solidaires et le traducteur sont poursuivis. Ils viennent d'être condamnées à 4 mois de prison avec sursis, 1600 euros à verser aux parties civiles ainsi que 200 euros d'amende pour refus de prélèvement ADN. La justice a voulu faire des exemples et dissuader la solidarité.
*Source: Jungles-paris-info@rezo.net : liste d'échange d'informations sur les jungles de Paris*



## Renforcement de la sécurité dans les transports

Cet arsenal de mesures était à l'étude depuis des mois au ministère de l'Intérieur, mais la sanglante équipée menée en août dernier par le «fou de Dieu» Ayoub El Khazzani dans le Thalys reliant Amsterdam à Paris n'a fait qu'accélérer le calendrier. B.Cazeneuve vient d'annoncer les futures mesures qui seront regroupées dans une proposition de loi qui sera examinée en procédure accélérée à partir de fin novembre 2015 pour une mise en application au printemps 2016.
On en connaît les grandes lignes. C'est ainsi que les agents des services de surveillance de la RATP et de la SNCF pourront bientôt inspecter visuellement les bagages, procéder à des fouilles et à des palpations avant même de monter dans les voitures. En cas de refus d'un passager, celui-ci sera laissé à quai. Les agents de police judiciaire pourront de leur côté constater les infractions commises dans les transports par procès-verbal et, ainsi, contrôler l'identité des contrevenants. Ils pourront fouiller les bagages à main sans l'accord des passagers ni réquisition du parquet. Quant aux services de sécurité de la RATP et de la SNCF, ils bénéficieront d'une possibilité élargie de patrouiller en civil avec leur arme à feu -actuellement, cette possibilité leur est accordée à titre tout à fait exceptionnel.
Enfin, le plan gouvernemental annonce une simplification des règles de compétences territoriales des procureurs pour faciliter les contrôles. Là où la signature de tous les magistrats compétents sur les départements traversés par une ligne est indispensable, l'opération pourra être déclenchée par un simple accord du chef du parquet de la ville de départ ou d'arrivée du train.
Concernant les fraudes, le délit «d'habitude» sera ramené de 10 à 5 infractions en douze mois pour être caractérisé. Les vendeurs à la sauvette pourront être verbalisés dans les gares alors qu'aujourd'hui ils bénéficient d'un vide juridique. Et pour conclure, un «droit de communication» permettra aux transporteurs d'optimiser le très faible taux de recouvrement des amendes en vérifiant l'identité des fraudeurs auprès du Fichier des comptes bancaires (Ficoba) et de divers organismes sociaux.
*Source : Le Figaro*

## A la prison de Metz…

25 cellules du centre pénitentiaire de Metz sont équipées d'un œilleton supplémentaire situé … au-dessus des toilettes. L'Observatoire des prisons (OIP) a dénoncé une atteinte à la dignité des personnes. De son côté, le responsable pénitentiaire a indiqué que ces œilletons au-dessus des WC sont «une mesure de prévention des suicides» et que «seul l'arrière de la tête de la personne est visible». Pour l'OIP, cet œilleton n'empêche pas du tout le risque de suicide. «Si le détenu est déterminé à mettre fin à ses jours, il le fera. Il y a d'autres angles morts dans la cellule». A ce jour, le contrôleur général des prisons ne s'est pas prononcé sur les suites à donner à ce dossier.
*Source: metronews*

# A propos de la marche pour la dignité

*Le 31 octobre avait lieu à Paris la «marche pour la dignité» à l'appel d'un collectif adhoc, le MAFED, Marche des Femmes pour la Dignité. Cette marche était soutenue par Angela Davis herself.*




Il faut d'abord revenir sur l'historique de cet appel. Il a été lancé pour marquer le 10ème anniversaire de la mort de Zyad et Bounah, qui avait déclenché les célèbres émeutes de banlieue de 2005, par le collectif «Urgence la police assassine». Rappelons qu'entre temps le tribunal de Rennes a relaxé les policiers. Il se proclame dans la continuité de la marche de 1984 pour l'égalité. Il correspond à la volonté d'un certain nombre de collectifs de familles et amis de victimes de la violence policière. Lors des festivités de son anniversaire, le parti des indigènes de la république avait invité Angela Davis. C'est à cette occasion qu'Amal Bentoussi a pu lancer son idée et obtenir le soutien de cette dernière.

Le collectif «urgence la police assassine» correspond à une volonté d'unir les familles et proches des différentes victimes des violences policières racistes en banlieue. Après la mort de Rémi Fraisse, on avait pu voir quelque chose de rare, un rapprochement, enfin, entre des collectifs de défense des victimes de violences policières dans les manifestations et des collectifs de défense des victimes de violences policières dans les banlieues. Le collectif «urgence la police assassinne» était présent dès les premières manifestations. Il faut aussi signaler le travail du collectif contre les armes de la police et du collectif Ali Ziri, un algérien sexagénaire décédé suite à un contrôle de police à Argenteuil. Dans la foulée, le collectif interfac (avec tous ces collectifs) avait organisé une mobilisation autout du procès Zyad et Bounah et un rassemblement le jour du procès à Bobigny. Déjà dans des rassemblements précédents en la mémoire de Amin Bentoussi et à ce rassemblement, on a commencé à voir un nombre plus important de manifestants et des regroupements intéressants. Le rassemblement à Bobigny a été un demi-succès, le nombre était loin d'être ridicule, et un demi-échec, le collectif interfac (et nous même) n'a pas été véritablement capable de tenir son propre discours, et a plutôt servi de porte-valise aux discours indigénistes plus ou moins bruts de décoffrage. Il (et nous-même avec, toujours) n'a pas su non plus gérer la fin du rassemblement. Cette histoire s'est donc terminée sur une déception et un départ de fait des collectifs de banlieue sans qu'un bilan commun ne puisse être tiré.

Ce bilan intéressait d'autant moins les collectifs qu'ils étaient déjà engagés dans la marche pour la dignité. Celle-ci était dès le départ marquée sous le sceau d'une certaine ambiguïté. D'une part, le choix a clairement été fait d'une alliance avec le PIR (Parti des Indigènes de la République): création d'un comité ad hoc, le MAFED, comportant des membres importantes de ce parti, les autres collectifs ne pouvant que soutenir et non appeler. Ce choix est un choix réfléchi. Citons l'appel à la marche pour la dignité lui-même. «Les interprétations les plus courantes de ces émeutes incriminèrent à juste titre la déshérence des quartiers, les conditions sociales lamentables, le chômage, la vie dure : une véritable guerre sociale faite aux pauvres. Mais elles ne dirent pas assez combien au cœur de cette révolte, figurait, forte, l’exigence de respect. La dénonciation du mépris par lequel avait été traitée la mort de ces deux adolescents et à travers leur cas, la dénonciation du mépris souverain dans lequel sont tenus les habitants des quartiers, leur attachement à la dignité collective.». On est au cœur du sujet: «Le crime policier est l’expression achevée du racisme d’État.» La violence sociale de l'état, la violence sociale de la police n'est pas niée, au contraire. Mais ce qui est mis en avant, c'est l'aspect raciste, aspect qui existe indéniablement, de cette violence.

Cet appel a été l'occasion de beaucoup de polémiques dans le milieu radical. Certains collectifs se positionnent comme supporter inconditionnels, sur le thème en tant que blancs on n'a rien à dire sur le racisme et les violences policières racistes car on ne les vit pas au quotidien. Si la question est celle du ressenti, c'est exact. Si on veut dire que par là que ce sont les opprimés eux-mêmes qui doivent prendre en main la lutte contre leur oppression, nous ne pouvons là aussi qu'applaudir. Lorsque le discours devient celui d'une culpabilité collective du fait d'une blanchitude que nous n'avons pas plus choisie que les autres leur "négritude", ça devient nettement plus douteux. Nous ne nous définissons pas comme blancs, et en tant que révolutionnaires, nous avons des choses à dire sur le racisme. Nous avons notamment des choses à dire sur le rôle de division des exploités qu'il joue aux mains de la bourgeoisie. Nous avons donc aussi des choses à dire sur l'américanisation du discours à laquelle nous assistons. Dans ce milieu, la lutte antiraciste est complètement discréditée, ce qui se fait maintenant est de lutter contre les racismes, contre la négrophobie, contre l'islamophobie, contre l'homophobie, contre la rromophobie, et en tout dernier et en pas trop gros contre l'antisémitisme. De fait, les catégories identitaires construites par la bourgeoisie sont reprises à leur compte par les opprimé-e-s. De fait, les divisions sont encore renforcées, chacun luttant contre son oppression, chacun veillant à ce que sa souffrance ne soit pas dévalorisée par la considération pour celle de l'autre. Ce discours devient alors un discours interclassiste, favorable à tous ceux qui cherchent un tremplin vers le pouvoir ou les hautes sphères de la bourgeoisie. A ce petit jeu, ce sont toujours les exploités qui perdent. De l'autre côté, on a

affaire au discours ultragauche et révolutionnaire classique, celui qui dénonce à juste titre la violence sociale, celui qui explique à juste titre que les violences policières sont dirigées contre les exploité-e-s mais qui nie complètement malgré l'évidence la dimension raciste de ces violences. Ce discours nie aussi bien sûr la dimension coloniale du racisme de la société française. Au milieu de tout ça, il nous est bien difficile de rendre audible notre propre discours, celui de la dénonciation et de la violence post-coloniale et de la violence de classe, celui de l'analyse de la stratégie répressive de la bourgeoisie. Bien difficile aussi d'aider à l'auto-organisation de collectifs qui ont peu de moyens, peu d'assurance d'eux-mêmes, et qui sont bien sûr attirés par les sirènes d'un discours simple et qui les valorise à coup de grands mots au contenu très vague, la dignité par exemple.

Et après toutes ces polémiques, elle a donné quoi cette marche? Ce fut une manifestation importante, plusieurs milliers de personnes, plus importante que les dernières manifestations antiracistes, mais sans doute pas le raz-de-marée qu'espéraient les intiatrices de l'appel. Ce fut une manifestation dynamique et colorée. Ce fut en fait, oserons nous le dire, une manifestation antiraciste assez classique, avec ses collectifs, ses partis politiques, son cortège pour la Palestine, son cortège pour les mal-logés, son cortège de femmes, le cortège du front uni des quartiers, etc... Le fameux parti des indigènes n'était d'ailleurs pas très nombreux. Finalement, donc, plutôt une réussite en nombre, un pari gagné ou en tous les cas pas perdu. Politiquement, c'est un demi-succès pour l'opération indigéniste. Succès en terme de nombre. Succès d'être devenu un incontournable de cette lutte. Succès en terme de discours à la tribune. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que ce discours n'était pas celui du gros des manifestants. On peut aussi remarquer qu'à la différence des grandes manifestations pour la Palestine de l'été d'avant, la banlieue n'est pas descendue en masse. Ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle.

Donc pourrait-on dire, beaucoup de polémiques pour pas grand chose. Mais en fait, on peut observer deux choses. Tout d'abord ce sont eux qui ont réussi à agréger les différents collectifs présents, les mêmes qui sont critiques n'auraient sans doute pas pu être à l'initiative de cette mobilisation. Le temps où nous serons capables d'organiser nous mêmes des mobilisations semble bien lointain. On peut observer ensuite quand même une évolution inquiétante du débat politique. Nous entrons avec les événements tout récents dans un contexte où nous aurons certainement besoin de nous unir pour faire front. Nous sommes aussi dans un contexte où les révoltés, les désespérés, ceux qui sont en mal d'action sont attirés par les sirènes radicales religieuses plutôt que révolutionnaires à la différence des générations précédentes. Nous ferions bien de nous interroger pourquoi, encore que ça s'explique facilement, mais surtout comment y répondre. Et de ce point de vue, mieux vaudrait être capables de débattre politiquement en sachant que nous sommes quand même tous du même côté, plutôt que de s'invectiver et de partir dans des dérives identitaires qui ne peuvent que renforcer ce phénomène.

*Le groupe OCL Paris*

**Malgré l'interdiction continuons à appeler au boycott des produits en provenance d'Israël !**

La confirmation par la cour de cassation du jugement en appel de Colmar condamnant 14 militants de BDS à de lourdes amendes pour avoir participé à une action appelant au boycott de produits en provenance d'Israël (Voir rubrique « Big Brother » dans ce numéro), indique clairement, qu'à présent, ce genre de mobilisation est totalement interdit en France. Il s'agit, selon l'Etat français, d'un délit de « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race, ou une religion déterminée » (article 24 alinéa 8 de la loi sur la presse).

Considérer, comme le font la justice française et les mouvements sionistes que stigmatiser un Etat équivaut à discriminer l'ensemble de ses citoyens est une véritable imposture. Il ne manque pas de voix, au sein même d'Israël comme au sein des communautés juives, pour dénoncer le régime d'apartheid qui prévaut dans ce pays. Nous remarquons que les appels au boycott contre l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, contre la Birmanie du temps de la junte ou même le Mexique au moment de l'affaire Florence Cassez n'ont jamais fait l'objet de poursuites.

Nous continuerons donc à soutenir BDS (mouvement Boycott, désinvestissement, sanctions – dont l'OCL est signataire de la Charte) et à participer à la campagne pour le boycott des produits israéliens en dépit de ces interdictions.

# LE SITE INTERNET DE L'OCL A CHANGÉ D'ADRESSE

## Retrouvez nos, infos, nos analyses sur:

## http://www.oclibertaire.lautre.net/

# LUTTE DES MIGRANTS À PARIS

*Nous présentons cette interview d'un militant parisien ayant suivi de près la lutte des migrants qui s'est développée sur Paris depuis la fin du printemps.*

**Tu es dans la lutte depuis le début. A l'origine les soutiens c'était qui?**

Sur le début, cela a été vachement militant en fait. Il y a eu un premier rassemblement qui a eu lieu un jour ou deux avant la première expulsion sous le métro La chapelle début Juin. Après l'expulsion, ils ont été près de l'Église St Bernard dans le 18eme où pas mal de voisins sont arrivés dans la lutte. Mais des voisins qui avaient une connaissance des luttes de sans papiers. Il y en a plein qui disaient "ouais j'étais là déjà à Saint Bernard… [lutte des sans papiers de 1996] Depuis j'ai rien fait mais voila je connais…". La Chapelle c'est aussi un quartier où il y a eu beaucoup de luttes de sans papiers, de mal logés et même si les gens n'y ont pas participés directement ils ont une culture de ces luttes. Du coup sur Pajol on avait ça et des associatifs tout pourris : des gens qui étaient dans la pure charité.

**Un nouveau public est venu à partir de l'expulsion de la rue Pajol. Tu peux nous en dire un peu plus?**

On n'arrive pas trop à situer à quel moment parmi les personnes qui venaient dans la lutte il y a eu, sociologiquement un bouleversement. Mais il semble que ça soit autour de l'expulsion de la rue Pajol qu'il y a eu un changement de paradigme dans le soutien. Cette expulsion a été très médiatique, on a quand même vu des élus se mettre en scène pour se faire taper par la police. A partir de ce moment, il y a eu très vite l'arrivée de nouvelles personnes. Celles-ci étaient politisés mais pas militantes, et non dénuées de certains intérêts. C'était des gens type intellectuels, journalistes, impliqué dans le milieu du cinéma…

**S'en est suivi ensuite l'occupation du lycée Jean Quarré qui a été tolérée par la mairie durant deux mois…**

L'ouverture se fait sur un accord tacite de la mairie. Vu le contexte politique ils nous laissent nous installer. Je voudrais revenir sur une chose : comment l'Etat trie et fonctionne uniquement par nationalité. Je suis désolé de parler en nationalité mais ça s'est fait comme ça. On est obligé de le prendre en compte. L'ouverture du lycée s'est faite sans les Erythréens, qui étaient une part importante des migrants de la Chapelle, parce qu'ils avaient été relogés entre autre par les curés du 18ème arrondissement. Ceci parce qu'une partie des Erythréens étaient chrétiens et une autre partie se disait chrétiens pour se faire héberger. De plus dans les associations et pour l'Etat, les "vrais" réfugiés, c'était les Érythréens.
On s'est donc retrouvé avec les Soudanais, qui n'avaient pas été hébergés, qui ont toujours refusé les relogements d'urgence des précédentes expulsions — et qui avaient bien raison parce qu'ils se seraient vite fait dégager. Et aussi on a noué contact avec des afghans qui s'étaient fait expulser d'un camp près du canal St Martin. On les avait croisés un jour lors d'une évacuation, ils faisaient une manif et on ne comprenait rien à ce qu'ils disaient parce qu'ils chantaient des slogans en pachtounes.
Donc l'ouverture du lycée se fait avec assez peu de monde : principalement avec des soudanais et des Afghans. Après ça s'est élargi et c'est devenu un peu la tour de Babel avec plus de soixante nationalités.

**Comment se passait l'occupation, quel était le rôle des soutiens? Notamment autour de ce segmentage par nationalité…**

Cela s'est surtout ressenti par les soutiens au début. Eux aussi fonctionnaient par nationalité. Enfin les soutiens… surtout ceux dont je parlais précédemment. Les gens un peu politisés mais politiquement pas très honnêtes et les humanitaires qui étaient les plus dans la charité. Ils ont très vite demandé à ce qu'il y ait des délégués par nationalité. Et plus que ça encore : ils ont plus ou moins accepté les délégués qui s'étaient auto désignés. Voire même, ils ont désigné des soutiens. On s'est donc retrouvé avec des délégués qui n'habitaient pas forcément au lycée occupé, ce qui pose déjà un gros problème. De plus, ces "délégués" étaient d'un niveau social bien au dessus de celui des autres migrants et occupants. Des gens qui étaient avocats, journalistes, directeurs de banques dans leurs propres pays.
Et donc forcément il a commencé à y avoir des magouilles…

**Provoqués par les soutiens?**

Oui. Il faut dire qu'on était dans l'urgence permanente et avec énormément de pressions. Donc on n'a pas pu faire un vrai collectif d'organisation. Cela a éclaté en plusieurs groupes idéologiquement divers qui se tiraient dans les pattes. Par exemple chaque groupe, chaque tendance, voulait avoir son rendez vous secret avec la mairie. En gros tu accusais l'autre d'avoir fait un rendez vous secret avec la mairie et ensuite tu faisais la même chose derrière… bonjour l'ambiance…

**Y a t'il eu une contestation de la part des migrants?**

Oui il y a eu contestation mais pas exprimée réellement. A plusieurs moments des migrants disaient "Untel n'est pas notre délégué, il représente personne". Et une partie des migrants refusait cette désignation par nationalité qui ne représentait ni les soudanais, ni les afghans et encore moins les autres…

*BREF RAPPEL DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS*
*(VOIR AUSSI CA 252, ÉTÉ 2015)*

***Au mois de juin 2015, les pouvoirs publics, mairie et préfecture découvrent que des centaines d'exilés de différentes nationalités (soudanais érythréens, maghrébins,…) dorment dans des campements précaires, principalement à La Chapelle et Austerlitz. Par la suite, pendant l'été et l'automne, plusieurs opérations "d'évacuation" plus ou moins brutales sont organisées afin de rendre le moins visible possible cette misère et de faire place nette dans la capitale avant les échéances de la COP 21. L'attitude méprisante des autorités et de certains opérateurs associatifs s'est cependant heurtée à la mobilisation des migrants eux-mêmes qui pour la première fois depuis de nombreuses années ont porté des revendications sur le thème du droit d'asile.***
***Enfin, il convient de savoir que la situation des migrants dans la région parisienne n'est pas le résultat d'un "afflux" massif de réfugiés en France, mais bien plus la conséquence d'une désorganisation et d'une complexification des procédures administratives (cf. article p22 dans ce numéro).***



*Cours du Lycée Jean Quarré, Aout 2015*

***La diffusion de la photo du petit Aylan a été un tournant dans le rapport à la lutte non?**

Et là du jour au lendemain, on est passé de pénurie et état de crise permanent dans la cantine à un état de surabondance. Trois pièces ont été ouvertes rien que pour accueillir la bouffe qui affluait. Il y avait 2 équipes de trente personnes qui s'activaient pour recevoir les dons. Et c'était les soutiens qui géraient le stockage des dons et la redistribution des dons. Ca a crée des tensions monstres. La plupart des bagarres qu'on eu lieu au lycée, sont dû à ça. A un moment il y avait abondance et ils arrivaient à créer la pénurie. Les gens dormaient dans des cartons dans les couloirs alors qu'il y avait 100 matelas dans le stock! Parce qu'en fait, rien que d'ouvrir les portes du stock, était devenu une question de pouvoir. Et les soutiens, voyant qu'ils n'arrivaient plus à contenir la pression des migrants qui, chaque jour, essayaient de forcer la porte des stocks, ont décidé de refiler les clefs à certains migrants. Les pauvres migrants qui ont pris les clefs se sont fait casser la gueule. On a crée le manque et ensuite les soutiens n'ont pas assumé.

Et surtout, parallèlement à ça, il n'y avait aucune perspective de lutte. Dès que quelqu'un posait un truc vaguement politique, les gens le dénonçaient comme un manipulateur... Mais je le répète, ces gens sont tous dans le milieu mondain parisien. Il y en a même un parmi les soutiens qui a écrit un livre intitulé "Vivre sans smartphone". Comment des gens comme ça peuvent imaginer la vie de merde des migrants? C'est typiquement les électeurs du PS. Et ils sont juste là pour dire "oh les pauvres petits chouchoux, les pauvres petits migrants, les pauvres petits enfants...". Ils sont évidemment super paternalistes. Mais les migrants n'osent même pas leur dire, parce qu'ils veulent assurer leurs peaux, c'est normal... Mais ils s'en plaignent d'être infantilisé.

La différence entre ceux qui étaient au lycée et ceux du 18ème est juste énorme. Cela n'avait plus rien à voir.

**Ensuite le lycée a été expulsé...**

Oui. Les migrants ont été dispatchés dans une quarantaine de centres. Dont certains ont été ouverts pour l'expulsion. Ils ont fait l'expulsion à l'arrache. Ils n'avaient pas prévu réellement. Mais pour la préfecture de Paris ça devenait vraiment trop gros. Le dernier jour ils ont évacué 1200 personnes quand même...

Les associations comme Aurore, Emmaüs, la croix rouge sont super contentes, car ça a ouvert la demande à des subventions supplémentaires et cela ne leur coute pas grand chose : les bâtiments sont donnés par la préfecture ou les mairies. C'est ce qu'a dit quelqu'un de la Croix Rouge au centre d'hébergement de Triel sur Seine dans les Yvelines : "A part trois frigos et deux micros ondes, on a pas investi beaucoup".

**Quelles sont les conditions possibles d'auto organisation des gens maintenant? Où sont les réfugiés?**

Les gens sont éclatés un peu partout dans des centres d'hébergements. Sur tout le territoire. Les migrants se sentent isolés. Ils veulent revenir sur Paris. Alors Il y a un petit jeu de chaise musicale actuellement. Les migrants quittent l'Auvergne, Nancy, le fin fond de la Picardie, là ou ils avaient été mis en hébergement, pour revenir sur Paris, se refaire expulser pour se refaire mettre dans d'autres centres. Et parfois on les renvoie dans les mêmes centres...

Après ce qui est intéressant c'est que le DAL, qui logeait place de la République au centre de Paris depuis près d'un an a vu toutes ses revendications acceptées. Ils se sont tous fait reloger. Et c'est clair que ça a un rapport avec le fait que les migrants se sont pointés au même endroit [après l'évacuation du lycée J. Quarré] et ont menacé de faire une jonction avec les mal logés "classiques". Pour virer les migrants de République, l'Etat a d'abord du céder face au DAL. Cela a montré que quand il y a rassemblement des deux luttes, la préfecture se trouve obligée de céder. Quand elle le veut vraiment, la préfecture peut loger des mal logés.

**Il y a fort à parier que les gens deviendront sans papiers à l'issue des procédures. Y a t'il des ponts qui ont été fait avec les mouvements de sans papiers?**

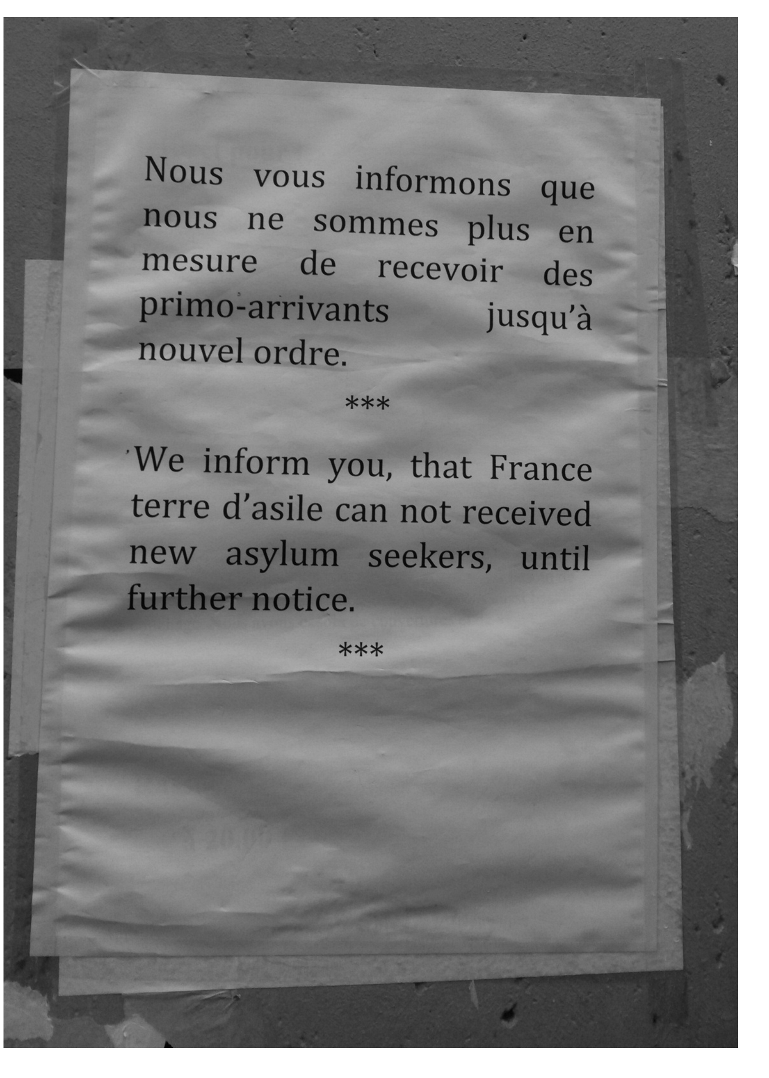
Actuellement non. Mais c'est en grande partie lié aux soutiens. Parce qu'il y a fort à parier que les migrants qui sont actuellement demandeurs d'asile seront demain des sans papiers. Et ça a été le mensonge perpétué pendant des mois et des mois : ils ont fait croire aux migrants qu'ils auraient la nationalité directement. En disant en permanence "il faut laisser les migrants faire leur démarche" sans dire que, pour beaucoup, la demande d'asile est vouée à l'échec.

***A. et Manou, Paris***

# RÉFORME DU DROIT D'ASILE : DÉBUTS CHAOTIQUES

*Au moment où la lutte des migrants sur la région parisienne faisait apparaître au grand jour les obstacles quotidiens auxquels sont confrontés les réfugiés (cf. interview p 20), le parlement français adoptait définitivement une réforme très importante concernant le processus de demande d'asile en France.*

La loi du 29 juillet 2015, relative à la réforme du droit d'asile a finalement été adoptée après 2 années de « concertation » avec les associations et de débats parlementaires. Un des objectifs principal de la réforme était de simplifier et de raccourcir le temps d'examen des demandes d'asile. En France, il existe une instance administrative centralisée chargé d'étudier les dossiers individuels et de procéder à des auditions des candidats au statut de réfugié : l'office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). Mais lorsque l'on est demandeur d'asile sur le sol français il n'est pas possible de saisir directement cette administration. Ce serait trop facile. Depuis les lois Pasqua de 1993, il fallait d'abord s'adresser à la préfecture pour ensuite récupérer une autorisation provisoire de séjour et le formulaire de l'OFPRA. Ces dernières années cette étape était déjà devenue une source de complications, les préfectures ayant tendance à s'arroger de plus en plus de pouvoir de filtration. Autre problème, pour s'adresser à la préfecture compétente les demandeurs d'asile devaient justifier d'une adresse réelle ou d'une domiciliation postale dument agréée. Bien évidement ces domiciliations agréées gérées par des associations devenaient de plus en plus rares au regard de la demande provenant de nombreux exilés complétement déracinés et sans attaches en France.




**POURQUOI FAIRE SIMPLE QUAND ON PEUT FAIRE COMPLIQUÉ**

Loin de changer tout ce fatras de procédures complexes la réforme a finalement mis en place une troisième étape obligatoire en amont de la préfecture. Celle-ci consiste à obliger les demandeurs à passer par une plateforme de pré-enregistrement, chargée de relever leur identité puis de leur remettre une convocation à la préfecture qui ensuite leur permettra d'accéder à l'OFPRA ; soit trois étapes successives pour simplement avoir le droit de déposer une demande d'asile à l'organisme compétent pour l'étudier. On aurait imaginé que la simplification vantée au cours de la réforme soit un peu plus logique, mais visiblement les technocrates du ministère de l'intérieur n'obéissent pas aux mêmes modes de raisonnement que le commun des mortels. Et pourtant, si l'on se place dans le registre de la rationalité administrative pure, c'est encore moins logique puisque plus les étapes sont nombreuses plus il faut déployer des moyens humains et budgétaires pour les réaliser.

**Que sont ces plateformes de pré-enregistrement ?**

Ce sont des structures de droit privé qui ont choisi de postuler à un appel d'offre lancé fin juin par l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), autre acteur administratif important, chargé de gérer les conditions de prise en charge et d'hébergement des réfugiés. La très grande majorité des opérateurs ayant décidé de postuler à ce marché public relève du secteur associatif parapublic. Certaines associations sont connues : France Terre d'Asile ; d'autres moins connues : Coallia, Centre d'action social protestant, Forum Réfugié . Mais elles ont toutes en commun de vivre exclusivement de subventions publiques et de n'avoir quasiment pas de parole politique. Pour exécuter cette délégation de service public l'Etat leur alloue une subvention censée couvrir la mission de pré-enregistrement de la demande d'asile ainsi que différentes aides administratives et sociales.
Un premier problème apparait : Il est un peu étonnant que l'Etat confie à une structure de droit privé la gestion d'une mission régalienne, concernant l'exercice du droit d'asile. Si l'on entre dans les détails de cette fonction, l'implication de l'association est assez élevée puisque c'est elle qui saisit les premières informations sur l'identité de la personne, son trajet, dans un logiciel commun avec la préfecture et qui est chargé d'éditer une convocation officialisant la demande d'asile. Les plateformes deviennent ainsi de fait les portes d'entrée légales dans la procédure. On assiste donc à une véritable intégration, voire une absorption, d'une partie du secteur associatif dans l'appareil d'Etat dans un domaine qui n'est pas anodin puisque le droit d'asile fait l'enjeu de luttes assez importantes.
Par ailleurs, les budgets de fonctionnement prévus sont ridiculement bas : dans certains départements, un poste salarié est censé s'occuper tout seul de plus 300 personnes ! En parallèle, les préfectures se sont mis à




distribuer parcimonieusement auprès de ces plateformes leur quota de rendez-vous disponibles de manière, de leur côté, à pourvoir gérer confortablement l'enregistrement de quelques dizaines de demandeurs d'asile par jour. La conjonction de ces deux facteurs restrictifs — équipes insuffisantes dans les plateformes et accès réduit à la préfecture — ne pouvait que créer un gigantesque embouteillage le jour de la mise en œuvre de la réforme.

**IMPLOSION DU SYSTÈME**

La loi du 29 juillet avait fixé l'entrée en application des principales modifications opérationnelle, dont ce transfert de compétence aux plateformes, au 1er novembre. Le jour J, ce qui devait arriver arriva et se sont des files d'attente de dizaines voire de centaines de personnes qui se sont formées, non plus devant les préfectures, mais devant les opérateurs associatifs devenus délégataires de service public. Devant l'ampleur du phénomène un grand nombre d'entre elles ont été contraintes de fermer purement et simplement et ne sont toujours pas réouvertes à l'heure actuelle, soit près d'un mois après l'entrée en vigueur de la loi (cf. photo). Leur accès conditionnant l'entrée dans la procédure, il n'est quasiment plus possible aujourd'hui de déposer une demande d'asile en région parisienne. Plus le temps passe, plus de nouveaux réfugiés arrivent sur Paris et viennent grossir les rangs de ceux qui attendent déjà de se faire enregistrer et plus la réouverture sera difficile.

Derrière cette impression de bordel généralisé et de grande improvisation plusieurs questions émergent. Certes les hauts fonctionnaires ayant réfléchi à ce nouveau dispositif sont obnubilés par leur logique de contrôle et de filtre et sont manifestement incompétents pour imaginer des choses simples. Mais le dispositif mis en place dévoile néanmoins deux avantages pour l'administration. Le premier est que les préfectures n'ont plus à gérer les files d'attente devant leurs locaux puisque le premier enregistrement est transféré aux plateformes. Elles ont juste à recevoir tranquillement les personnes préalablement convoquées. En revanche ce sont les associations qui sont obligées d'utiliser une partie de leur subvention pour embaucher des vigiles pour maintenir l'ordre ! Autre avantage, une directive européenne, transposée dans la loi, impose à l'Etat d'enregistrer les demandes d'asile dans un délai de 3 jours maximum. Ce délai peut être respecté sans trop de difficultés entre le premier enregistrement en plateforme et la préfecture puisque c'est cette dernière qui fixe le quota de rendez-vous à attribuer en fonction de son agenda. Le problème est en amont où les demandeurs se pressent devant les plateformes sans pouvoir être reçus et bien évidemment sans aucune preuve officielle du début de leurs démarches ! Joli tour de passe-passe pour respecter le droit dans les apparences.

**LE CONSENTEMENT DES OPÉRATEURS ASSOCIATIFS**

Se pose aussi la question de la position des associations qui ont choisi de postuler à ce type de marché public qui les place dans un dilemme intenable : obligées par l'Etat de garantir l'exercice d'un droit fondamental alors que les moyens proposés sont manifestement complètement inadéquats. Quel est leur intérêt à s'engouffrer délibérément dans ce piège ? Plusieurs réponses sont possibles. Tout d'abord, ces structures sont depuis bien longtemps complétement dépendantes de l'Etat pour leur financement. Elles n'ont guère le choix à chaque fois que des marchés publics sont publiés que de postuler, même aux conditions les plus pourries, pour pouvoir assurer leur survie, car il n'existe aucun autre financement qui permettrait de maintenir en vie leur structure de plusieurs centaines de salariés. Elles n'ont d'ailleurs pas plus de considérations pour ceux-ci que pour les demandeurs d'asile malmenés par les procédures. Les salariés sont recrutés à des salaires à peine supérieurs au Smic et sont l'objet d'un turn-over incessant en raison des conditions de travail effroyables. Peu importe les arrêts maladies à répétition, et les départs constants puisque le marché du travail fourni abondamment des jeunes diplômés, juristes, travailleurs sociaux, humanitaires plein d'enthousiasme à leurs débuts. Enfin, les directions de ces opérateurs font également des choix politiques de se placer en partenaire serviable et fiable du pouvoir afin de mettre en œuvre les réformes. Elles n'ont que faire des conséquences de leur stratégie sur le terrain puisqu'elles acceptent volontairement d'être intégrées aux rouages de l'Etat, peut-être pour assouvir quelques besoins de reconnaissance et quelques carrières personnelles, mais cela est une autre histoire.

***Tonio,Paris le 26 novembre 2015***

# NOTRE DAME DES LANDES, UNE LUTTE EN ÉTAT D'URGENCE ?

*La situation politique n'a pas empêché la caravane anti-aéroport de cyclistes et de tracteurs d'arriver, malgré les interdictions, jusque devant le château de Versailles, six jours après le Congrès réunissant députés et sénateurs.*




***Arrivée de la Tracto vélo au chateau de Versaille***

Nous y avons piqueniqué et dénoncé la contradiction du projet d'aéroport avec la volonté gouvernementale affichée de lutter contre le réchauffement climatique. L'état d'urgence donnera-t-il des ailes à Vinci et aux bétonneurs gouvernementaux?

**LES COMPOSANTES DE LA LUTTE SERRENT LES RANGS**

À force de menacer d'un lancement imminent des travaux et d'annoncer l'expulsion de la ZAD, Valls a rapproché zadistes et citoyennistes anti aéroport ; les relations internes au mouvement étaient quelque peu compliquées depuis la manifestation nantaise du 22 février 2014, après laquelle la propagande et la com officielles avaient laissé des traces. Les préparations de la caravane « tracto-vélo » ont relancé un fonctionnement pragmatique et une expression politique unitaire, qui doivent beaucoup à la volonté patiente des paysans du COPAIN. Après les attentats et la déclaration d'état d'urgence pour cause de « guerre contre le terrorisme djihadiste », les pressions exercées par les policiers et les préfectures au cours du trajet de la caravane depuis NDDL jusqu'à Versailles n'ont pas cessé, depuis le barrage de la route pour contrôle d'identité individuel du cortège (refusé) jusqu'à l'interdiction d'entrée en Ile-de-France (abandonnée). La guerre au terrorisme s'est ainsi immédiatement traduite en volonté de répression, ou de limitation des mouvements sociaux. Il faut donc saluer le cheminement politique qui a su trouver le positionnement le plus large possible, sans céder sur l'essentiel (1), pour faire reculer l'Etat.

L'imminence d'élections régionales, annoncées catastrophiques pour le PS, a rajouté de la complication et à la veille de la COP 21, mieux valait évacuer en douceur les anti-aéroport de l'équation politique du moment en leur concédant un piquenique à Versailles.

**UNE ABSENCE DU MOUVEMENT À PARIS**

Le 29 novembre à l'ouverture de la COP, place de la République les anti-aéroport avaient choisi de ne pas appeler à une expression collective des luttes de sites, dans ce qui s'annonçait une grand-messe citoyenniste parisienne pour la préservation du climat. L'état d'urgence a bouleversé la donne.

Une fois évacuées les chaînes humaines d'ATTAC et Alternatiba, solution à minima choisie pour contourner l'interdiction de manifester, le bouclage policier progressif et très conséquent de la place de la République ne laissait guère d'autre choix qu'un rassemblement de quelques milliers de personnes très variées venues au mépris de l'injonction préfectorale, ce qui était important. Il fallait peut-être en rester là. Un début de cortège a été très vite réprimé quand il a voulu sortir de la nasse (contrairement à la manifestation parisienne du dimanche précédent pour les migrants) suivi du quadrillage de la place et l'arrestation de 280 personnes, dont 170 gardé-e-s à vue et autres comparutions immédiates! L'Etat avait déjà annoncé la couleur quelques jours auparavant, avec des assignations à résidence de militants sur tout le territoire, assignations plutôt délirantes (2) pour interdire aux destinataires toute manifestation.

La presse du lendemain a emboité le pas, stigmatisant le jet indigne sur les flics de bougies et autres pots de fleurs déposés là suite aux attentats… couplet repris par Valls et Hollande! Quand il n'y a pas de vitrine cassée à déplorer, on se rabat sur ce qu'on a, même des bougies, pour dénoncer la sauvagerie! Il est encore trop tôt pour connaître les suites, mais on peut craindre que l'Etat choisisse cette occasion pour envoyer un signe de sa détermination à réprimer durement toute tentative de perturber le déroulement de la COP 21 et au-delà tout mouvement de contestation qui mettrait en cause l'état d'urgence instauré pour trois mois. Au moment où la situation économique, sociale et politique se dégrade encore un peu plus, le PS semble décidé à appliquer les propositions de la droite et de l'extrême-droite, pour sauver ce qui peut encore l'être. Finalement Hollande prétend lutter contre le djihadisme avec l'instauration de l'état d'urgence , mais en fait il cogne d'abord sur tout ce qui bouge – voir les perquisitions et assignations à résidence qui pleuvent – et notamment toutes les résistances au capitalisme (et Gattaz ne s'y est pas trompé, qui reparle de la suppression du CDI!). Hollande ressemble décidément à Erdogan, le premier ministre turc qui prétend lutter contre Daech mais qui tape d'abord sur les Kurdes laïques.

Le mouvement anti-aéroport qui a réussi un tour de force en pédalant de Nantes à Paris en plein état d'urgence à la barbe des condés, en rencontrant plusieurs collectifs de lutte locaux, en resserrant ses liens et en nouant de nouvelles amitiés, restera sur ses gardes au vu de la nouvelle ligne politique de l'Etat, qui veut bafouer les libertés les plus élémentaires sous couvert de la sécurité et au nom de l'unité nationale. Etat d'urgence ou pas, on ne laissera pas évacuer la ZAD sans résister.

***Nantes le 30/11/15***

1) Une mobilisation autonome, soutenue par des associations, partis et collectifs locaux, mais sans affichage électoraliste, avec un fonctionnement le plus horizontal possible. Une revendication globale de démocratie directe, critique du développement capitaliste et de ses conséquences sociales et écologiques.

2) À Rennes les assignation à résidence de six personnes étaient justifiées par des participations supposées à la manifestation anti-aéroport du 22 février 2014 (!), à celle de Pont-de-Buis du 28 octobre -cf CA 254 – ou celle de… Milan en mai dernier contre l'expo universelle.

# POUR UN CHANGEMENT SOCIAL PORTEUR D'ÉMANCIPATION

*Aux rencontres libertaires de l'Ariège, en juillet, s'est tenu un débat sur le thème «Comment faire renouer avec le désir d'un changement social porteur d'émancipation?». L'article qui suit résume les échanges qu'il a suscités sur la situation actuelle, et nous en publierons dans le prochain CA un second portant sur les perspectives de lutte.*

Depuis qu'elle a accédé au pouvoir en France, la «gauche» mène une politique ultralibérale qui réduit à la misère les couches populaires et précarise des fractions toujours plus larges de «classes moyennes», tandis que les riches continuent de s'enrichir; elle mène aussi, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, une politique ultrarépressive qui rogne méthodiquement les libertés d'expression et de circulation. Comme toujours quand cette «gauche» gouverne, les syndicats et partis sur lesquels elle s'appuie s'emploient à neutraliser la contestation. Loin de créer dans la rue et dans les entreprises une dynamique d'opposition à la mesure des attaques subies, le mécontentement se traduit pour l'essentiel par un vote protestataire sous forme d'abstentions ou de voix au Front national, et tant l'extrême gauche que les anarchistes voient leurs forces et audience décroître. Dans le même temps, les idées réactionnaires et racistes retrouvent de la vigueur grâce notamment au rejet viscéral que provoquent les «sujets de société» mis en avant par le gouvernement. Autant d'éléments qu'il importe d'analyser si l'on veut inverser la donne pour avancer vers un changement de société émancipateur.

**LE PANORAMA D'AUJOURD'HUI**

En France comme ailleurs dans le monde, pourquoi les mobilisations d'envergure visant à défendre la justice sociale face à l'accentuation de l'exploitation capitaliste tardent-elles à se développer? Et pourquoi le mal-être et le désir d'un changement social débouchent-ils plus facilement sur la recherche de boucs émissaires parmi d'autres exploité-e-s que sur le développement d'une solidarité et d'un internationalisme contre les exploiteurs?

La mort de Rémi Fraisse à Sivens, le 26 octobre 2014, a gêné le gouvernement français. Sa façon de mentir et de faire traîner les choses dans l'enquête le montrait, et Hollande a battu alors des records d'impopularité. Et puis il a saisi la formidable opportunité offerte par les attentats à Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher, les 7 et 9 janvier 2015. L'émotion et la forte réaction suscitées par eux dans la population – volonté de montrer une union, contre les attaques terroristes et pour la défense de la liberté d'expression – lui ont permis de faire passer au Parlement (à coups de 49.3 éventuellement) tout ce qu'il voulait. En particulier la loi Macron qui tend à la destruction du «droit du travail» ou en tout cas à la transformation des conditions d'exploitation, mais aussi la remise en selle du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes après une pause de trois ans… La défense de la «liberté d'expression» a ainsi servi à regrouper des troupes autour d'un Président «rassembleur» et à revaloriser son image, avec une remontée dans les sondages.

A noter cependant que si la manifestation parisienne du 10 janvier a été très importante (le gouvernement et les médias l'ayant transformée en podium à la fois pour Hollande et pour la promotion du système capitaliste, avec ses 47 chefs d'Etat présents), elle a surtout été représentative des classes moyennes et supérieures (soutiens du PS bien davantage que les classes populaires): la population des banlieues a été remarquablement absente dans la capitale.

De même, grâce à la loi sur le renseignement et à d'autres dispositions renforçant le sécuritaire, le gouvernement a accentué la surveillance sur la société (contrôle d'Internet…) et la répression de la contestation (contre les migrant-e-s et les manifestant-e-s). En multipliant de plus les interventions militaires à l'étranger contre le terrorisme – dans le pré carré de la Françafrique surtout – sans que celles-ci soient dénoncées comme du pur impérialisme. Face à cette politique ouvertement ultralibérale et sécuritaire, on n'a pu que noter l'absence de visibilité des révolutionnaires, tétanisé-e-s par un tel climat.

Mais les événements du début 2015 sont arrivés alors qu'on notait déjà une grosse atonie sociale: comme chaque fois que le gouvernement est «de gauche» domine l'idée, quelles que soient les mesures prises par lui, que «ça pourrait être pire» – que sa politique vaut toujours mieux que celle d'un Sarkozy ou d'une Le Pen au pouvoir, et que la France s'en sort toujours mieux que l'Espagne ou la Grèce. Il y a encore cette croyance qu'on est dans le «pays des droits de l'homme» et que les gens ont des libertés, en dépit des bavures.

Cet état d'esprit est pour partie dû à la passivité des syndicats sous les régimes de «gauche»: ils organisent au mieux des «journées d'action» (contre la réforme des re-



traites, contre la loi Macron…), sans même mobiliser leurs propres appareils et leurs effectifs de plus en plus maigres. Le social-libéralisme peut ainsi régner, avec des pratiques patronales précises comme l'individualisation des contrats de travail et la fin des structures collectives de résistance au sein des entreprises. Fin des années 1980, le PS avait déjà répondu aux revendications émanant des banlieues en incitant à monter sa boîte et réussir à l'image d'un Tapie, ou en reconnaissant comme médiateurs des «leaders» communautaires musulmans pour canaliser les révoltes et fabriquer du clientélisme au niveau municipal– des schémas typiquement capitalistes et néocoloniaux. Aujourd'hui, dans une même boîte, des gens travaillent ensemble sous des directions et des statuts différents, et il existe de ce fait peu de solidarité au quotidien quand l'un-e ou l'autre est menacé-e.

Néanmoins, la «trahison» des syndicats n'explique évidemment pas tout. Si les classes populaires et moyennes précarisées expriment souvent leur colère par une abstention électorale ou un vote en faveur du FN, tandis que les faibles forces et audience de l'extrême gauche et des anarchistes décroissent encore, c'est parce qu'il manque certains ingrédients essentiels pour accompagner un sentiment d'injustice bien réel. La situation de l'emploi et de l'aide sociale au Royaume-Uni le montre: les politiques de rigueur (flexibilisation du marché du travail, précarisation des emplois…) et l'accentuation de la misère peuvent créer ce sentiment d'injustice sans provoquer pour autant une situation insurrectionnelle, ou du moins une réaction populaire.

Beaucoup de gens en France ne sont pas dupes de la propagande que leur servent la classe politique et les médias, et ne sont guère convaincu-e-s par les vertus d'un «travail au mérite» à la Sarkozy. Mais s'ils-elles voient les inégalités monstrueuses qui existent, ils-elles sont désemparé-e-s face à l'énormité du changement à opérer à l'échelle planétaire pour les détruire. En particulier dans les rapports économiques, avec la mondialisation: cela leur semble impossible, hors de portée.

### PARTAGER UN SENTIMENT D'INJUSTICE MAIS AUSSI UNE «UTOPIE CRÉATRICE»

Pour que la colère sociale débouche sur une volonté de changement, il faut qu'existe une alternative, un projet politique permettant de tisser des liens de solidarité entre les exploité-e-s et opprimé-e-es. Or avec l'implosion des régimes «communistes» (1) et la fin du bloc soviétique a disparu une certaine mystique communiste qui faisait encore rêver des millions de personnes. Cela a contribué à créer de la résignation et du fatalisme, d'autant que s'est greffée dessus une énorme offensive idéologique – avec notamment, en 1992, le livre de Fukuyama La Fin de l'Histoire – pour expliquer que le libéralisme est l'aboutissement de toutes les sociétés.

La panne d'utopie ressentie vient de ce que l'idée de révolution a été enterrée avec la chute du Mur. Ce qui est doublement terrible pour nous, communistes libertaires: notre courant a toujours dénoncé les régimes de l'Est comme autant d'impostures, du capitalisme d'Etat aux antipodes des idéaux d'émancipation du prolétariat, mais il n'en a pas moins été liquidé à leur disparition du fait qu'il est issu de la même matrice: le socialisme développé par les penseurs du XIXe. Aujourd'hui encore, l'extrême gauche et les anarchistes sont souvent mis dans le même sac que la «gauche» par les personnes qui rejettent sa politique. Les gouvernants occidentaux se sont escrimés, avec l'appui des médias et d'intellectuel-elle-s genre «nouveaux philosophes», à enfoncer cette idée dans les crânes: le «communisme» a failli, et comme le système libéral s'étend désormais à la planète, il faut à la fois s'en remettre aux Etats pour établir des garde-fous contre les abus de l'«ultralibéralisme» et défendre le seul vrai modèle d'institutions, celui de la démocratie représentative – toute opposition étant synonyme de totalitarisme ou de barbarie. Ces divers éléments ont contribué à faire reculer l'idée que la lutte de classe était à la fois ce qui caractérisait le capitalisme (en étant un moteur de son développement) et ce qui représentait la possibilité de le renverser; et, corrélativement, à faire oublier l'idée d'internationalisation des luttes, de solidarité transfrontière, etc.

Toutes les mobilisations ont pourtant besoin d'une utopie pour se développer – sans elle, les résistances finissent par se dissoudre. A l'aube de la révolution en Russie, il y avait la guerre, les millions de morts sur le front… mais aussi, dans la classe ouvrière et une bonne partie de la paysannerie, des idées révolutionnaires hégémoniques. Dans le Mai 68 français, le projet libertaire a été hégémonique dans la jeunesse, scolarisée ou non, et dans certains secteurs de la classe ouvrière.

Malheureusement, si en Europe on a connu pendant les «trente glorieuses» (1946-1975) une petite réduction des inégalités avec une légère redistribution des richesses, on assiste depuis des décennies au phénomène inverse, du fait des lois favorisant les inégalités et surtout de l'idéologie dominante (2). On nous dit qu'on va s'occuper d'équité (comme donner les mêmes chances à un coureur de cent mètres et à un unijambiste), mais on entend fort peu parler d'égalité. De là, dans l'enseignement par exemple, la difficulté de mettre en grève des titulaires sur le sort des précaires. «A travail égal, salaire égal» n'est plus une évidence – et les statuts, qui étaient au départ des conquêtes sociales, servent à justifier l'inégalité.

Certes, il existe aujourd'hui dans le monde des résistances comme celles des ZAD, des luttes de peuples indigènes en Amérique, des mobilisations locales en Grèce ou en Espagne qui, en cherchant une réappropriation du politique, un fonctionnement social horizontal, etc., contribuent à forger un imaginaire anticapitaliste. Cependant ces mouvements ne suffisent pas, car on ne peut évidemment faire l'impasse sur ce que représentent les entreprises: la classe ouvrière demeure sans doute en expansion permanente au niveau planétaire, avec le déplacement des grandes concentrations industrielles hors d'Europe; et de toute façon le prolétariat ne se réduit pas à la sphère de la production directe, mais comprend les salarié-e-s d'autres secteurs, comme les services.

De plus, la question du travail reste centrale – ainsi certains grands projets d'aménagement inutiles (Sivens, Roybon…) sont-ils défendus, par le Front de gauche par exemple, avec comme argument qu'ils créeront de l'emploi. Et surtout, pour une large part de la population, le travail demeure le principal moyen de socialisation: il apporte non seulement un salaire, mais une identité sociale (signe d'appartenance à la société qui permet d'établir des relations avec d'autres). Certes, cette fonction de lien social s'est fortement dégradée, avec les périodes de chômage répétées, les emplois précaires, les différences de statut dans une même entreprise, la concurrence entre salarié-e-s pour conserver leur poste ou monter dans la hiérarchie… Mais cela explique pourquoi tant de personnes qui n'étaient pas heureuses au travail dépriment lorsqu'elles sont au chômage: elles ont le sentiment d'avoir perdu toute insertion sociale. Et on sait la difficulté de développer des mouvements de chômeur-se-s ou précaires, du fait de leur isolement.

Enfin, devant l'importance de la production réalisée mondialement aujourd'hui et les dégâts que cela entraîne sur l'environnement, nous devons plus que jamais réfléchir à sa finalité: qu'est-ce qui est utile dans ce que l'on produit? Cette question de l'utilité sociale n'est pas évidente à poser (3) ni régler – qui va décider de ce qu'il faut produire ou non? –, et pourtant elle est fondamentale, même si elle a toujours été édulcorée dans le mouvement socialiste traditionnel, pour qui l'utilité de la production était de mener au développement de la classe ouvrière, et en conséquence à l'avènement du socialisme.

### AVOIR CONSCIENCE D'APPARTENIR À UNE COLLECTIVITÉ EXPLOITÉE, DISCRIMINÉE

Sur le plan militant, c'est à partir d'idées communes que l'on peut tisser des liens entre les gens et entre les luttes – en forgeant un sentiment d'appartenance au moins aussi puissant que la conscience de classe dans le prolétariat français fin XIXe - début XXe. Cette conscience de classe n'est plus guère valorisée actuellement, pour di-

1.Ces dictatures sur le prolétariat, qui ne se sont pas effondrées sous les coups de boutoir d'une contestation comme on l'espérait, ont évolué vers la domination brutale et sauvage d'une oligarchie mafieuse.

2.La caricature de la période étant, aux Etats-Unis, un milliardaire qui fait sa campagne électorale avec sa richesse comme premier argument.

3.Voici une vingtaine d'années, lors d'une grève aux arsenaux de Brest, une section CGT a suscité un tollé jusque dans sa confédération en disant: «On peut produire autre chose que des armes.»

verses raisons. L'échec du «communisme» à l'Est, mais également le modèle que représentent les classes moyennes (leurs style de vie, aspirations et références ont été repris au point de devenir une norme) ou encore la montée de l'individualisme, avec les théories postmodernes entre autres, ont entraîné la perte des références collectives, et le rejet de l'idée même de changement social.

Les années 1980, où ont gouverné les Thatcher et autres Reagan, ont incarné le début de la «contre-révolution», avec le démantèlement des grands centres de production (dans l'automobile, les chantiers navals, la sidérurgie…) – ces bastions d'une classe ouvrière consciente d'en former une, et qui lui permettaient de s'organiser et s'exprimer massivement. Le capitalisme avait déjà entrepris de fragmenter et précariser le prolétariat (avec la parcellisation des tâches, le «travail en miettes»); les restructurations et délocalisations industrielles ont aggravé ce phénomène; et, parallèlement, on a assisté à une précarisation d'innombrables emplois, notamment avec l'externalisation des services et le développement de la sous-traitance, où les conditions de travail sont pires que ce qu'elles étaient dans les grandes entreprises.

La dispersion géographique des emplois et l'émiettement des statuts créent de l'isolement bien plus que de la solidarité, d'autant que la répression sévit dans pas mal d'entreprises (surtout les petites) et qu'elle s'exerce envers quiconque s'insurge contre la détérioration des conditions de travail. Et la société dans son ensemble est toujours plus répressive, avec le renforcement incessant de toutes les structures de coercition (moyens et effectifs pour les forces de l'ordre, multiplication des services de sécurité…) sous prétexte de lutter contre la délinquance, les sans-papiers ou le terrorisme (4).

### NE PAS SE TROMPER D'ENNEMI ET MAINTENIR UN RAPPORT DE FORCES

Quoi qu'il s'enracine dans des modes d'exploitation et de domination existant au niveau social, et non individuel, le sentiment d'injustice se traduit de nos jours bien plus fréquemment par des réactions primaires de haine contre d'autres exploité-e-s que par un effort pour comprendre la dimension globale et socialement organisée des raisons à l'origine de cette injustice. Il est en effet bien plus facile d'exprimer son malêtre en désignant comme boucs émissaires les immigré-e-s d'hier ou les migrant-e-s d'aujourd'hui qu'en s'en prenant aux exploiteurs. Il est plus facile, donc, de laisser parler les passions ou «instincts» – on le voit en France avec l'affirmation de plus en plus ouverte d'idées réacs et racistes, et le succès du Front national sur le plan électoral – que de développer une solidarité et un internationalisme contre ces exploiteurs. Face à un tel constat, il faut évidemment continuer de présenter des arguments pour contrer les dérives qui conduisent à cibler le mauvais ennemi.

Et puis on a vu dans l'après-68 combien il est difficile, quand on a obtenu un rapport de forces en faveur d'une rupture avec le système, de parvenir à le maintenir: c'est la question de la révolution permanente. Dans les années 1970, toutes les institutions et relations économiques, politiques ou sociales ont été contestées, et ce n'est pas la «trahison» de quelques soixante-huitards ou la faillite des idées avancées en Mai qui ont conduit à la régression actuelle. C'est l'affaiblissement progressif, sur le terrain, des mobilisations: après une montée des luttes qui correspondait à un rapport de forces grandissant contre les modes de domination du «vieux monde», on n'a pas réussi à dépasser un certain point de rupture avec le système, à conserver un haut niveau de conflictualité et empêcher la contre-offensive de la bourgeoisie.

Il y avait par exemple alors une contestation des rapports hiérarchiques (l'OCL rejetait tant la dépréciation du travail manuel au profit de l'intellectuel que l'autorité dans les entreprises), tandis qu'à présent l'existence de la hiérarchie est couramment admise, et la compétition règne. Cette hiérarchisation existe même dans le système des SEL pour calculer les équivalences: une heure d'informatique s'échange contre une demi-journée de garde d'enfants. Les gens veulent en général que les diplômes mènent à une meilleure position sociale: ils-elles ont placé dans les études leurs espoirs d'une ascension pour leurs enfants – de là d'ailleurs une partie de leur rancœur actuelle, en constatant que l'ascenseur fonctionne aussi peu. Quoi qu'il en soit, c'est cet aspect radical de la revendication égalitaire qui a sans doute été le plus vite balayé dans l'héritage de Mai. Dès la fin des années 1970, des politicien-ne-s ont développé des modes de gestion des emplois en s'appuyant sur le désir «naturel» de rapports hiérarchiques.

Le gouvernement, et plus largement le système, a récupéré peu à peu des éléments de 68 devenus compatibles avec le capitalisme modernisé; la pub s'est emparée de son «message» dans un certain nombre de domaines; puis la droite, on l'a vu avec Sarkozy, a rendu les soixante-huitards responsables d'une trop grande permissivité en matière d'éducation – cause de la délinquance, du multiculturalisme, d'une culture de l'assistanat, du refus de l'effort, de la repentance sur le colonialisme…

Le choix actuel de la «gauche» au pouvoir d'agir sur les seuls «sujets de société» (parité hommes-femmes, PACS, mariage homo…) contribue à réduire encore le désir d'un véritable changement, car ses décisions suscitent dans une bonne part de la population un rejet viscéral. Cette réaction ne s'explique pas que par la défense de la




famille et de la morale: dans les mobilisations contre le gouvernement s'expriment également le refus de sa politique économique et des inquiétudes sociales. C'est pourquoi on doit décrypter les messages de la contestation sur le terrain «sociétal»: il n'y a pas là que des cathos traditionalistes-fachos-homophobes – et sans doute aussi des personnes «normale » mais paumées, d'origines sociales diverses, qui ne voient pas comment exprimer en d'autres lieux et occasions, avec l'espoir qu'il sera entendu, leur ras-le-bol des mesures économiques qu'elles subissent. Quant à nous, nous savons qu'une intervention sur ce terrain ne peut suffire à transformer fondamentalement la société; c'est pourquoi, en dépit du tableau assez sombre dressé ici, nous continuons de chercher les pistes permettant d'aller vers un changement social global. (A suivre.)

*Retranscription de Kristine et PM, synthèse de Vanina*

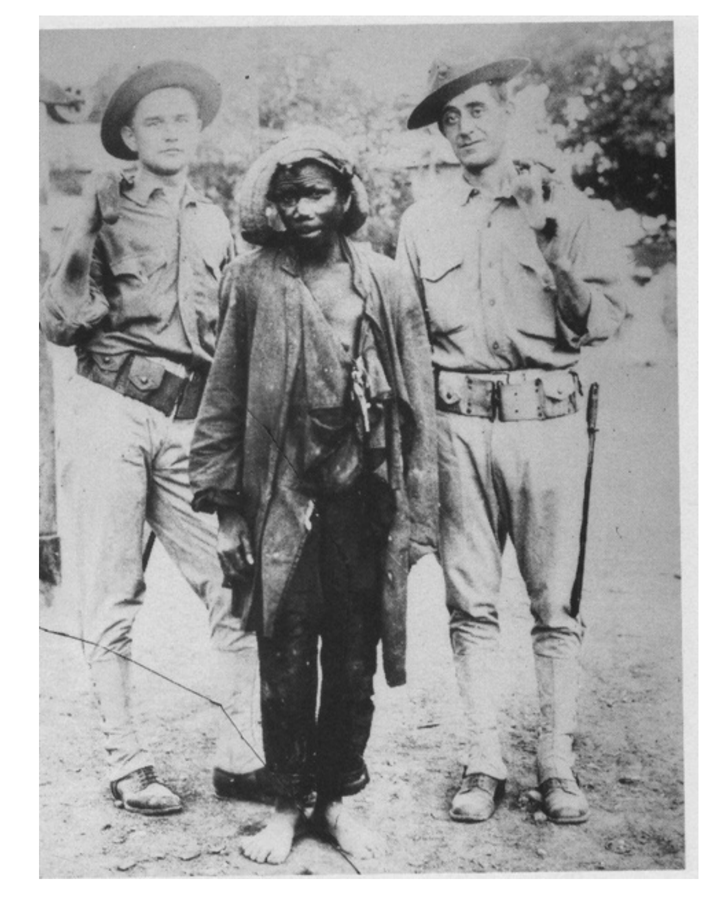
4. Si par exemple les contrôleurs SNCF ont suivi des stages en «relations humaines» pour apprendre à montrer quelque civilité, leur rôle d'agent répressif n'a fait que croître.

# 1915 - 2015, CENTENAIRE D'UNE OCCUPATION TOUJOURS PRÉSENTE EN HAÏTI

*Le 28 juillet 1915, les Marines débarquent à Port-au-Prince, ils mettent la main sur les réserves d'or de la République et embarquent le tout. Ce n'est que l'un des nombreux méfaits de l'envahisseur américain sur le sol haïtien. Le premier et le plus symbolique, sans doute.*

Haïti, première république noire, première indépendance acquise par d'ancien-ne-s esclaves… Avec un tel héritage, Haïti pourrait être un exemple de décolonisation, une nation héroïque, et pourtant, quad on pense à Haïti, on voit plutôt les images du séisme meurtrier de 2010, les émeutes, les coups d'Etat, les macoutes…

«En 2015, on a passé sous silence le centenaire du débarquement et de l'occupation, me dit G, fonctionnaire haïtien, mais il y a de bonnes raisons à cela: les Américains ne sont jamais repartis, même si les Marines ont quitté le pays en 1934». Il reprend : «Cette occupation était dans la droite ligne de la doctrine de Théodore Roosevelt - l'Amérique aux Etats-Uniens».



«Haïti a déclaré son indépendance le 1er Janvier 1804. Dessalines, le père de l'indépendance, avait été oublié pendant près d'un siècle ; il était interdit ou presque de mentionner son nom. Dès l'indépendance, la société haïtienne s'est polarisée socialement selon des lignes qui partageaient déjà la lutte. D'un côté, les esclaves affranchi-e-s, mulâtres, formé-e-s par les colons et qui ont hérité leurs richesses, et de l'autre, ceux/celles qui n'ont accédé à la liberté qu'avec l'indépendance, les noir-e-s. Ce clivage ne s'est jamais effacé.» Ce clivage «racial» est toujours le même aujourd'hui : aux mulâtres le pouvoir de l'argent, et aux noir-e-s, le travail, la pauvreté…
Mais revenons à l'histoire de l'occupation…
«A la fin du 19° siècle, les Haïtiens se prennent pour des Français d'outre mer. A cette époque, Haïti propose même aux anciens esclaves noirs américains de venir cultiver la terre dans une République Noire. En 1914, les Etats-Unis interviennent en douce, en proposant des accords d'exclusivité sur l'usage des ports, comme ce qui se passe à Guantanamo. Le développement de la navigation par le Canal de Panama impose, du point de vue des Etats-Unis d'en prendre le contrôle: disposer de points de surveillance dans la Caraïbe est un moyen parmi d'autres. Il y a d'autres facteurs externes: contrôler le golfe du Mexique et la Caraïbe, contrôler l'Amérique Centrale… Et puis à cette époque, l'économie haïtienne est sous la coupe de banques et de familles allemandes. Expulser ces familles et les banques devient un acte de guerre, en 1915. Le prétexte est tout trouvé.»
Mon interlocuteur m'explique alors qu'après l'indépendance, chaque vague d'immigrants a pris pied en Haïti en s'alliant progressivement à des familles haïtiennes mulâtres et a développé des fortunes en apportant un savoir faire nouveau. Il en a été de même des syro-libanaises et des palestinien-nes plus tard. Ce qui a bien sûr renforcé la domination de la bourgeoisie métisse.

Il n'y a pas que des facteurs externes, bien-sûr. Les luttes de classes au début du 20° siècle sont exacerbées : la bourgeoisie métisse et le prolétariat agricole et de la petite industrie s'opposent violemment. L'instabilité politique est générale: assassinats, émeutes, sont le quotidien de Port-au-Prince. Face à cette situation, la bourgeoisie fait appel aux Etats-unis pour rétablir l'ordre.

«L'occupation a été un désastre dont Haïti ne s'est jamais remis. Avec l'occupation, nous avons fait un bond en arrière: la corvée équivaut au rétablissement de l'esclavage: travail obligatoire et mauvais traitements sont de rigueur. Exécutions de masse: les Kikos et les Piquets, des paysans ayant pris le maquis sont traqués et abattus (on compte pas moins de 10000 morts dans l'écrasement de la résistance).» La corvée et son refus, l'écrasement de la résistance, créent les conditions d'un exode rural de masse: les paysans quittent la terre pour échapper à cette nouvelle forme d'esclavage. La production agricole s'effondre et la population urbaine pauvre croit parallèlement. L'agriculture haïtienne était basée sur la production vivrière, sur de petites parcelles. La désertion rend l'appropriation des terres par la bourgeoisie plus facile. C'est à cette époque que l'industrie agro-alimentaire états-unienne prend pied dans le pays. On exploite le sisal, l'indigo, le sucre, aux fins d'exportation, et dans des




conditions drastiques pour les travailleurs. Les paysans qui restent deviennent fermiers et doivent verser la moitié de leur production aux propriétaires (système connu ici sous le nom de «deux moitiés»).
«Dans le système de division internationale du travail imposé par les Etats-Unis, Haïti tient une place particulière: en n'investissant pas cette nouvelle colonie, et en versant des salaires de misère, on oblige les Haïtiens à s'exiler vers des pays où le salaire est meilleur, République Dominicaine, Cuba, en particulier. Les travailleurs haïtiens ont la réputation d'être durs à la tâche, il est donc rentable de les exporter.» Mon interlocuteur ajoute que la richesse agricole s'effondre alors totalement.
«Une autre conséquence désastreuse de l'occupation américaine, me dit alors G, est l'implantation des églises réformées. Alors qu'auparavant seule l'église catholique était en Haïti et de façon peu dense, l'arrivée des religions réformées va accentuer la perte de repères culturels. A l'origine, Haïti était couverte d'arbres appelés Mapou, qui marquaient la présence de sources. Avec l'arrachage des Mapous, les sources sont perdues. Il paraît que les Mapous abritaient des «esprits mauvais» et devaient donc être détruits…» Cette destruction a conduit à un appauvrissement des sols. Cette destruction des Mapous s'accompagne de la réimplantation de la domination raciale : «Pour les Américains, il n'était pas tolérable que des «niggers» parlent le même français que les blancs, qu'ils proposent aux anciens esclaves noirs américains de venir vivre libres, il n'était pas pensable que des noirs s'administrent eux-mêmes. Ils imposent donc un système raciste qui est toujours à l'œuvre de nos jours: le chef ne peut être que de peau claire, et le travailleur ne peut être que foncé. Il y avait 24 nuances de couleur de peau, du temps de la colonisation française, et même maintenant, on parle de quarteron, d'octeron, de métis… A chacune de ces nuances de couleur de peau correspondaient des privilèges sociaux. Cette lecture raciale de la société est toujours d'actualité en Haïti. L'Haïtien de peau noire est perçu comme plus ou moins inférieur à celui qui a la peau claire».
L'occupation a donné aux luttes sociales et politiques une polarisation nouvelle: le prolétariat devient nationaliste, au sens où résister à l'occupant est d'abord une affaire de défense de l'indépendance. En revanche, la bourgeoisie s'associe à l'occupant et profite des conditions d'exploitation nouvelles. La bourgeoisie étant composée de mulâtres, la tension devient «raciale» autant que politique et sociale. Malgré les massacres, la résistance sociale a été forte. Les étudiants, les ouvriers ont organisé des grèves, ont paralysé le pays à plusieurs reprises. Ces grèves, toujours défaites, ont toutefois permis de maintenir la combativité et une organisation sociale dynamique.

G continue : «Le débarquement a eu lieu il y a un siècle, et si les militaires américains sont partis en 1934, l'occupation n'a jamais vraiment cessé. Sous d'autres formes, plus subtiles, ils sont toujours là et nous imposent leur volonté. Lors des élections présidentielles en 2010, ce sont les Américains qui ont imposé leur candidat. Lorsque l'accord Pétrocaribé a été signé, permettant à Haïti d'acheter à crédit le pétrole du Vénézuela, leurs compagnies de distribution d'essence se sont retirées pour faire pression. Les prédicateurs réformés sont toujours là, les ONG américaines sont présentes partout.»

***Philippe***

# LES ENTRAILLES D'UNE LUTTE

## Bruxelles, Contre le projet d'une maxi-prison

*Il n'y a pas un endroit et un moment où tout a commencé. L'histoire de la domination est traversée par des luttes, dont l'intensité varie, mais toujours constantes et actives. Cette lutte-ci non plus ne tombe pas du ciel… elle provient de la fermentation sociale à l'intérieur et autour des prisons belges entre 2006 et 2011.*

Cinq années où l'on voit éclater des dizaines de révoltes, de mutineries et d'évasions en de nombreuses taules du pays. Cinq années de parcours croisés entre individus en révolte contre la prison et son monde. D'un côté du mur, des prisonniers rebelles ont lancé des émeutes destructrices, allumé des feux, sont montés sur les toits, ont pris des matons en otage, … De l'autre, cette agitation a trouvé des échos solidaires : manifs, émeutes dans les quartiers, attaques contre les entreprises collabos, embuscades contre des matons, organisation d'évasions, …

Les mots nous échappent pour exprimer l'effervescence qui régnait alors. Cet élan de révolte et de liberté a provoqué d'importantes fissures dans les rapports de force à l'intérieur des taules et sapé les fondements de la résignation et de la soumission. Sans doute dans un premier temps l'État s'est-il laissé surprendre par ces troubles et leur diffusion. Mais il fallait s'attendre à la répression…

Quoi qu'il en soit, le mieux de ces années est à la base de la lutte contre la maxi-prison : l'enthousiasme, la détermination, des liens de complicité, une certaine vision des combats à mener, la possibilité concrète de lutter de façon directe et offensive, le désir inébranlable d'un monde libre.

### LA PRISON AU COEUR DE LA QUESTION SOCIALE

En 2008, le gouvernement lance les hostilités avec un « Masterplan pour les prisons » et, à partir de 2010, toutes les forces sont mobilisées pour « remédier à la surpopulation carcérale et à la vétusté des prisons ». Soi-disant. Les arguments de la surpopulation et des mauvaises conditions de détention ont fait illusion trop longtemps et pour trop de gens. Il est temps de balayer les faux prétextes du pouvoir et de toucher le fond des choses : la prison est née et s'est développée pour réprimer les êtres humains qui nuisent au pouvoir ; pour les soumettre à l'autorité ou les éliminer. Elle n'a pas d'autre but. Chaque tour de vis dans la modernisation de l'appareil carcéral resserre les mailles coercitives de la domination.

Ledit Masterplan prévoit la construction de 7 nouvelles taules, plus le remplacement de 6 vieilles par des nouvelles. Et c'est à Bruxelles que l'État veut construire la plus grande de toutes, dans la commune de Haren au nord-est de la ville. Il rêve d'un véritable village pénitentiaire qui regrouperait 5 prisons différentes sur un seul terrain pour enfermer au moins 1200 personnes, hommes, femmes et mineurs.

C'est aussi dans le prisme de la transformation en cours à Bruxelles que le projet de maxi-prison prend tout son sens. Pour s'en convaincre, voyons ce que les autorités bruxelloises ont mis en oeuvre ces dernières années : gentrification des quartiers populaires à coups de projets de lofts et de centres commerciaux ; extension du quartier européen (où se concentrent les institutions de l'Union Européenne) ; couverture de la ville entière d'un filet resserré de vidéosurveillance ; militarisation des transports en commun ; construction de nouveaux commissariats et augmentation des effectifs ; activation d'uniformes quasi partout. Il s'agit de comprendre que ces interventions, loin d'être isolées, sont liées entre elles ; et, plus généralement, de comprendre comment toutes les mesures, tous les projets d'État témoignent d'une certaine vision.

Ce serait commettre une grave erreur de détacher artificiellement la prison du « reste » de la question sociale. Deux raisons à cela. Non seulement parce que la critique de l'enfermement va de pair avec la critique du système qui en a besoin. Mais aussi parce que la vision architecturale de l'enfermement, en tant que murs et barreaux, est à dépasser absolument. Vue cette fois comme un ensemble de structures et de rapports, la prison embrasse toute la société. N'est-ce pas la même gestion de la vie qui est à l'oeuvre, que l'on soit dans les quartiers d'une prison ou dans les couloirs carcéraux de la métropole ? Surveillé dans ses mouvements, fiché dans ses relations, enfermé dans son logement, dans son boulot, à ses dettes financières, anesthésié par la télévision…

Ainsi, telle qu'elle a été envisagée, la lutte contre la maxi-prison inclut tous les aspects de l'offensive du pouvoir à Bruxelles.

### CE QUI STRUCTURE FONDAMENTALEMENT LA LUTTE

L'intervention dans la réalité sociale ne mène à rien si elle n'est pas soutenue par un outil indispensable, l'analyse critique. Aux manoeuvres du pouvoir pour pacifier Bruxelles s'ajoutent trois points d'analyses qui structurent fondamentalement le projet de lutte contre la maxi-prison.

Premièrement, quand on décortique le fonctionnement concret de la prison, on comprend qu'une prison en construction est bien plus qu'un chantier, et qu'une prison existante est bien plus que des murs et des barbelés. On comprend que la prison moderne prend racine dans un tissu d'entreprises diversifiées : les bureaux d'architectes et d'ingénieurs, les constructeurs, les agences de financement, les prestataires de service. Ces entreprises ont des bureaux, des véhicules, des chantiers, … Les veines de la prison sont partout autour de nous. Souvent à portée de main. Chaque coup porté contre ces responsables et ces rouages est une attaque contre ce qui fait exister la prison.

Le deuxième point met en lumière ce qui permet au pouvoir d'imposer son projet de maxi-prison à la population. En substance : pour exister et perdurer, toutes les structures du pouvoir reposent sur notre consentement, soit qu'on soit favorable, soit qu'on soit résigné. Dans les quartiers, où très peu de gens sont réellement favorables à une nouvelle prison, la maxi-prison va se construire sur la résignation, sur la décision de ne pas s'y opposer. Cette résignation, l'État va la fabriquer et l'entretenir avec la répression étouffante de l'occupation policière, des caméras, des gardiens de la paix indicateurs ; avec le renforcement du contrôle dans les transports en commun, dans les aides sociales à la pauvreté ; avec la routine écrasante du travail ; avec les exutoires de compensation offerts par les maisons de jeunes, les projets d'éducation ; et avec l'oubli administré de toutes les révoltes et contestations qui ont secoué Bruxelles. À partir de là, l'idée est de rendre les quartiers incontrôlables pour le pouvoir, c'est-à-dire agir sur tous ces axes par où l'ordre cherche à s'imposer et créer une atmosphère favorisant la révolte.

Un dernier point d'analyse concerne la « disponibilité » des quartiers populaires de Bruxelles pour lutter contre le projet de maxi-prison. Sur ce point on constate que

la question de la prison est particulièrement présente dans les quartiers. De nombreuses personnes font des allers-retours en prison depuis leur jeune âge. Tout le monde connaît de près ou de loin quelqu'un qui est passé par là. C'est un sujet de conversation fréquent, etc. On constate aussi que, dans les quartiers, il y a une lutte permanente contre les attaques quotidiennes de l'État. La plupart du temps cette lutte prend la forme de refus individuels, de petites insubordinations, de vengeances anonymes. Ce n'est que rarement que la détonation arrive jusqu'à nos oreilles, mais en vérité la conflictualité sociale est permanente. D'ailleurs les quartiers ont connu il n'y a pas si longtemps encore des émeutes de grande intensité : Forest en 1991, Molenbeek en 1995, Anderlecht en 1997, puis plus récemment les Marolles en 2006, Anderlecht et Molenbeek en 2009, Saint-Gilles en 2010 et Matongé en 2011. Tous ces éléments font penser que les quartiers concernés sont un terrain potentiel pour déclencher et diffuser les hostilités contre le projet de maxi-prison.

**MÉTHODE ET PERSPECTIVE**

Il faut encore ajouter ceci de très important : que le projet de lutte qui est mené se base sur l'auto-organisation, l'autonomie et l'action directe contre la construction d'une maxi-prison. Bien qu'il y ait mille et une façons de s'opposer à cette oeuvre répressive, une seule méthode est la meilleure pour créer les conditions réelles de sa destruction. Ce qui suit détaille la proposition de lutte insurrectionnelle portée par les compagnons anarchistes dans ce combat.
Être auto-organisé et autonome signifie s'appuyer sur nos propres analyses et idées, sur notre propre temporalité ; se placer en dehors et contre toutes les organisations officielles, syndicales et politiques ; ne passer par aucune médiation. L'appellation est sans importance, c'est bien le contenu qui compte et l'action qui en découle. À savoir, des luttes qui ne se cantonnent pas aux limites imposées par le pouvoir, qui émergent de la libre initiative des individus sans obéir à aucune hiérarchie et qui ouvrent les espaces d'un dialogue libre entre les personnes.
L'idée d'action directe, quant à elle, englobe toutes les attaques qui visent à rendre concrètement impossible la construction de la maxi-prison. Les formes qu'elle prend et peut prendre sont multiples : faits diurnes ou nocturnes, individuels ou collectifs, ... aussi loin que porte notre imagination.
Le choix pour une telle approche correspond d'abord à la volonté de fournir une méthodologie de lutte à tous ceux qui veulent se battre contre ce système. Une méthodologie appropriable par d'autres et qui peut faire irruption partout où émergent des combats contre le pouvoir. Elle s'articule ainsi dans les grandes lignes : Que les gens intéressés à lutter sur une base auto-organisée et autonome contre ce qui nous opprime se rencontrent et forment de petits cercles. Qu'ils approfondissent leurs critiques et réfléchissent à où et comment agir maintenant. Que ces petits cercles passent ensuite à l'action directe contre le pouvoir et ses représentants. Qu'ils se coordonnent afin de passer au moment propice à des attaques plus amples.
Cette approche permet en outre de développer une projectualité révolutionnaire. Car contre la prison et son monde, il s'agit de diffuser une méthode qui soit en même temps une perspective... Comprenez une méthode qui, à la fois, soit la plus adéquate pour affronter un projet spécifique du pouvoir - sans rien en elle que l'État puisse intégrer, négocier, déléguer, isoler -, et qui ne reconduise pas les rapports sociaux qui fondent cette société de mort.

**MÉTHODE ET PERSPECTIVE**

Dans la pratique maintenant, une partie importante des activités consiste à diffuser la proposition de lutte contre la maxi-prison. La proposition portée est double : d'une part, attaquer le projet de nouvelle prison partout où il se concrétise, dans ses bureaux, ses institutions, ses uniformes ; d'autre part, agir dans les quartiers où le pouvoir cherche à imposer son projet en créant les conditions pour qu'il puisse être refusé, en pensées et en actes. Ce trajet de combat est très présent dans les publications de la lutte et relie tous les éléments analytiques esquissés plus haut. Inutile d'approfondir(1).
Dans la forme, la double proposition est diffusée largement par une multitude de moyens autonomes. Par exemple : des tracts, des affiches, des tags, des banderoles, des petits rassemblements, des tables de presse, des projections sauvages d'un court-métrage contre la nouvelle prison. La distribution de la « propagande » se concentre plus particulièrement sur les quartiers populaires de Saint-Gilles, Anderlecht et Molenbeek. À noter encore la diffusion depuis novembre 2014 de Ricochets, le journal de la lutte.

Pour finir, une part importante des efforts est consacrée à lancer des dynamiques de lutte. C'est-à-dire, créer des moments et des espaces pour faire se rencontrer des gens intéressés à lutter sur une base auto-organisée et autonome contre la maxi-prison. C'est également par ces « noeuds » que peuvent se coordonner des activités de lutte. Il va de soi que les deux tâches - offrir des suggestions de moyens de lutte et encourager à la révolte dans les quartiers - sont inséparables et se nourrissent réciproquement. Les dernières années de lutte sont parsemées d'initiatives offensives et plus ou moins intenses dans la rue. Par exemple : une semaine d'agitation à Saint-Gilles, l'occupation d'un bâtiment à Anderlecht ou des manifestations autonomes. Un local, Le Passage, a ouvert ses portes au coeur d'Anderlecht en octobre 2014. Il se veut un espace d'info et de coordination pour tous ceux (anarchistes et autres rebelles) qui veulent détruire ce projet avant qu'il n'aboutisse. Les initiatives, autant que le lieu de référence, ont renforcé la vision non-quantitative de cette lutte : ne pas compter sur « la masse » mais aller à la recherche de possibles complices.
Au regard de tout ce qui précède, de théorie et de pratique, le projet de lutte est sans équivoque : tendre vers la diffusion sur le territoire, de façon décentralisée et imprévisible, des hostilités contre le projet de maxi-prison. À l'image d'une tache d'huile qui peut se répandre à n'importe quel moment pour tout embraser. Car c'est cela que craint véritablement - et à juste titre - l'État.

***Bruxelles, novembre 2015***



## L'ÉVOLUTION DES REVENUS

En 2013, le salaire net moyen des salariés à temps plein était de 2202 euros nets, en recul de 0,3% pour la deuxième année consécutive (si on tient compte de l'inflation). En fait, le salaire net moyen des personnes déjà en place progresse, la baisse est donc due aux nouveaux recrutements. Le salaire net médian, c'est-à-dire celui qui partage les salariés en deux, était lui de 1772 euros nets. Les baisses de salaire sont plus prononcées à la fois dans la moitié basse et tout en haut de l'échelle salariale. Les 10% de salariés à temps plein les moins bien rémunérés perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1200 euros, en baisse de 0,6% en euros constants par rapport à 2012 (–0,3% chez les femmes et –0,9% chez les hommes). Toutes les tranches de la moitié basse de l'échelle salariale reculent en euros constants.
Le niveau de vie médian (en France métropolitaine) de la population s'élevait lui à 20000 euros annuels (1667 euros par mois). Il ne s'agit plus ici des salariés à plein temps mais de l'ensemble de la population. Il ne s'agit pas du revenu individuel mais d'un revenu pondéré par la taille de la famille (on considère que vivre en couple coûte moins cher que de vivre seul). Donc, la moitié de la population avait un niveau de vie inférieur à celui d'un célibataire gagnant 1667 euros par mois. Pour une famille composée d'un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, cela correspond à un revenu disponible de 42000 euros par an (soit 3500 euros par mois). Ce niveau de vie médian est resté stable. Le seuil de pauvreté, qui correspond à 60% du niveau de vie médian de la population, s'établissait donc à 1000 euros mensuels. La pauvreté ainsi définie concernait 8,6 millions de personnes, soit 14% de la population.
On dispose aussi des données 2012 sur le coût du travail, c'est-à-dire ce que les salariés coûtent à leur entreprise en tenant compte des charges sociales et autres. Il était en moyenne de 51839 euros par an (4320 euros par mois) dans les entreprises de dix salariés ou plus, soit légèrement moins de 34 euros de l'heure. Les salaires bruts en représentent 65% et les cotisations sociales patronales 31%. Il était en très légère augmentation.
*Source: Insee Première N° 1565, 1566 et 1567 - septembre 2015*

## L'EXTRÊME PAUVRETÉ RECULERAIT AU NIVEAU MONDIAL

La Banque Mondiale définit le seuil de pauvreté mondial à 1,9$ par jour (contre 1,25 auparavant, pour tenir compte de l'inflation). D'après elle on passerait de 902 millions de personnes en dessous de ce seuil en 2012 à 702 millions en 2015, sous la barre des 10% pour la première fois de l'histoire. En 2012 on en était à 13% et en 1999 à 29%. La pauvreté ainsi définie aurait reculé en Asie (surtout en Inde) et en Amérique du Sud. Par contre, la situation reste critique en Afrique subsaharienne, où le taux d'extrême pauvreté s'élèverait à 35%. La situation est particulièrement préoccupante à Madagascar et en République démocratique du Congo dont quelque 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté, d'après le rapport.
Source: La Tribune

## UNE ESTIMATION DU COÛT DE L'ÉVASION FISCALE

Rappelons que la différence entre l'évasion fiscale et la fraude fiscale est que la première est légale, la seconde non. Les pays se livrent entre eux à une «concurrence fiscale» pour attirer les multinationales, c'est-à-dire qu'ils leur proposent des moyens d'organiser l'évasion fiscale. Notamment, en Europe, les entreprises sont taxées là où elles ont installé leur siège social et non là où elles réalisent leurs activités. Un rapport parlementaire présenté le 6 octobre dernier sur le sujet estime que l'évasion fiscale ainsi permise coûte à l'état français entre 40 et 60 milliards d'euros par an, dont 15 milliards au titre de l'impôt sur les sociétés non perçu.
Ce problème a pris tellement d'ampleur qu'il finit par devenir un problème mondial au point que le G20 s'est penché sur le sujet pour adopter un plan de lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale des multinationales élaboré par l'OCDE. En effet, le directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE estime que l'évasion et l'optimisation fiscales coûtent, chaque année, entre 100 et 240 milliards de dollars de recettes fiscales en moins pour les Etats. Notons que les pays les plus pénalisés par l'évasion fiscale sont les pays en voie de développement, justement absent du G20 et non consultés sur ces mesures (qui sont encore floues et non finalisées).
*Source: Libération et Les Echos*

## ISLAMOPHOBIE

Une étude a été faite en envoyant des candidatures fictives à 6.231 offres d'emploi pour des postes de comptables, assistants et secrétaires comptables (en métropole) en 2013-2014. Les profils des CV envoyés étaient tous identiques, français d'origine libanaise nés à Beyrouth, seuls les prénoms différaient, prénoms qui suggèrent une appartenance religieuse (chrétienne, musulmane ou juive), ainsi que les écoles confessionnelles fréquentées. Les résultats sont éloquents lorsqu'on compare le taux de convocation à un entretien d'embauche. Un candidat perçu comme musulman pratiquant a deux fois moins de chances d'être convoqué en entretien qu'un catholique pratiquant (10,4% contre 20,8%). L'écart est encore plus grand si l'on isole les hommes: 4,7% contre 17,9%, soit presque du simple au quadruple. Ces discriminations frappent aussi les juifs pratiquants, mais dans une moindre mesure: leurs chances d'être convoqués sont inférieures de 24% à celles des catholiques, un écart qui varie peu selon le sexe. L'auteure de l'étude a aussi mentionné une pratique «laïque», le scoutisme. Les hommes musulmans doublent leurs chances d'être convoqués à un entretien s'ils se montrent laïques. À l'inverse, les catholiques perdent à s'afficher comme laïques, surtout les hommes, dont les chances sont presque divisées par deux. Pour les hommes juifs, ça ne change rien.
*Source: Le Figaro*

## MIEUX VAUT ÊTRE RICHE ET EN BONNE SANTÉ QUE PAUVRE ET MALADE...

Selon les statistiques de la ville de New York, on vit en moyenne 11 ans de moins dans un quartier pauvre de Brooklyn qu'à Wall Street. Glasgow fait mieux: selon l'OMS, l'espérance de vie des hommes du quartier de Calton à la naissance est de 54 ans, quand celle du quartier huppé de Lenzie atteint les 82 ans (13km entre les deux). Deux chercheurs de l'University College London, avaient mis au point une carte du métro londonien: entre Vauxhall et Oxford Circus séparés par quatre stations, l'écart d'espérance de vie atteignait quasiment vingt ans. En France, la dernière étude sur la question date de 2011. Elle pointait l'écart d'espérance de vie, entre les hommes cadres (82,2 ans) et les ouvriers (75,9 ans).
*Source: La Tribune*